60¢
plus taxes

[L]IBERTÉ

Vol[...] [Sain]t-Boniface, du 7 au 13 mai 1993 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998

Citation de la semaine

«On nous emmène au restaurant et on n'a pas de choix: il faut qu'on mange des nouilles!»

Une des championnes canadiennes de la ringuette, Dominique Carrière de Lorette, au sujet de la discipline de l'équipe manitobaine lors du récent championnat à Kitchener. **Page 14.**



photo: Yves Chartrand

J'embellis vos souvenirs

Jean Béliveau est un des plus illustres gentilshommes de l'histoire du hockey professionnel. Mais au cours de la saison 1956–1957, le joueur du Canadien a écopé de 160 minutes de pénalités. Page 13.



photo: Sylviane Lanthier

Restaurer encore

La supérieure Germaine Hétu examine les 21 pierres tombales de soeurs grises que des vandales ont jetées par terre dans la nuit du 2 mai. Page 3.

Vancouver m'attend

Marcel Soulodre et Joëlle Lavallée ont été choisis parmi les huit candidats au Gala provincial de la chanson, le 1er mai, pour représenter le Manitoba à Vancouver. **Page 10.**

Un mémo en français

Les employés de l'Hôpital pour enfants de Winnipeg ont reçu un premier mémo bilingue, le 26 mars, leur annonçant que l'institution devait fournir des services en français dès le 1er avril. **Page 6.**

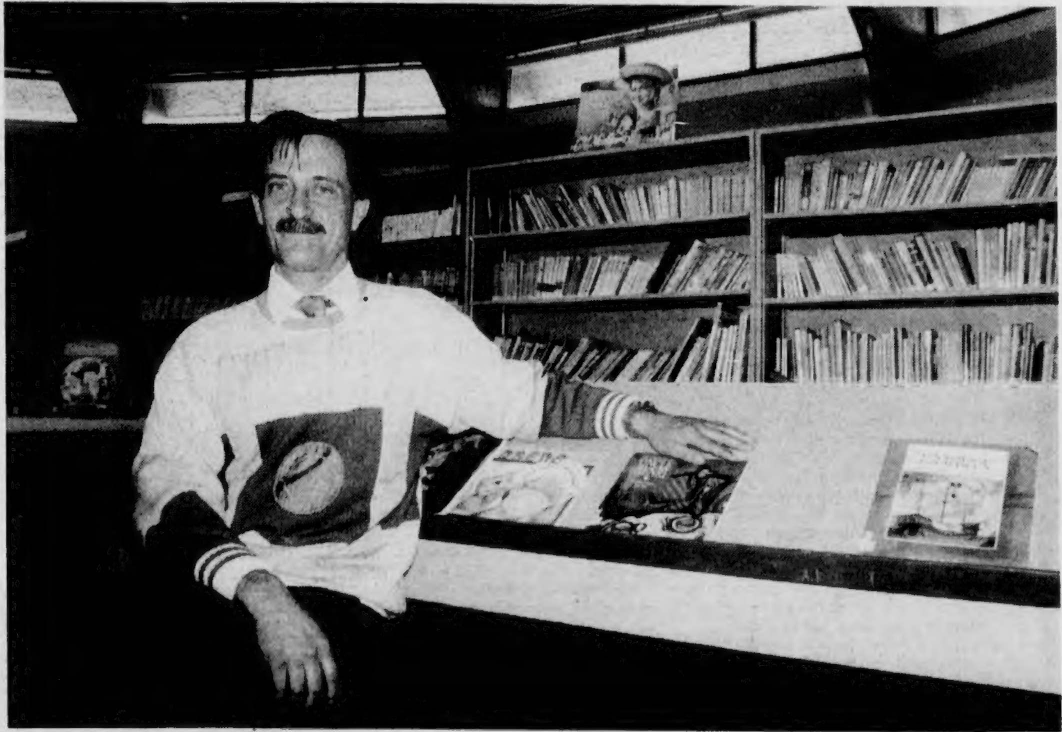


photo: Laurent Gimenez

Jean Laroche de Saint-Malo a pris le chemin des études à l'âge de 41 ans pour devenir prof. Page 15.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:

Manitoba: 25 $ (+ TPS de 1,75 $ et taxe provinciale de 1,75 $)
Ailleurs au Canada: 30 $ (+ TPS de 2,10$)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

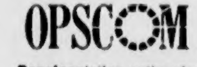
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.



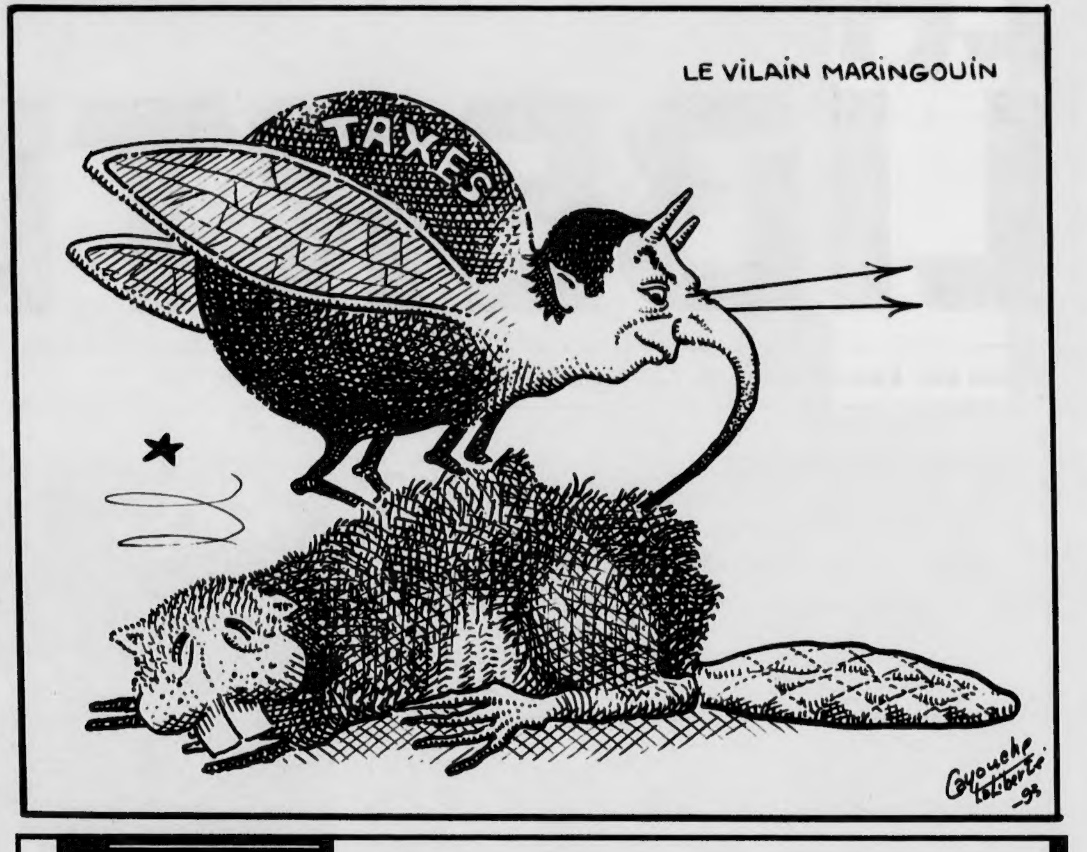
Journal de l'année de 1984 à 1991



Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 234-6735


Fondation Donatien Frémont

CAYOUCHE



SOMMAIRE

ACTUEL


Marcien Ferland. Page 11.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ


Alexis Bertrand. Page 15.

Le MANITOBA de A à Z

ACTUEL

Ici et ailleurs

D'autres coupures dans deux ans

Ottawa - Les subventions et contributions aux organismes et aux associations francophones, qui étaient déjà réduites de 10 % cette année et l'an prochain, seront diminuées de 15 % en 1995-96 et de 20 % par la suite. Le Commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, a demandé au fédéral de revenir sur sa décision budgétaire. «Si ces communautés sont obligées de fonctionner avec des ressources réduites, leur vitalité pourrait être sérieusement compromise.» (APF)

Une tentative de rapprochement

Québec - Parfois à couteaux tirés avec le Québec en matière constitutionnelle, la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada souhaite un rapprochement entre les deux parties. Dans cette optique, elle a déposé un document intitulé La francophonie canadienne: un espace à reconnaître. (APF)

Alcock confirmé

Winnipeg - Le député provincial Reg Alcock sera le candidat libéral de la circonscription fédérale de Winnipeg-Sud lors des élections prévues cet automne. Un comité du Parti libéral a rejeté l'appel logé par Linda Asper, qui avait terminé seulement quelques voix derrière le vainqueur à l'assemblée d'investiture en mars dernier. Linda Asper avait allégué la présence d'irrégularités pendant le décompte des votes. Les libéraux espèrent déloger la députée conservatrice Dorothy Dobbie, qui l'avait emporté par quelques centaines de voix en 1988.

Le "frog" a quitté, le sergent promu

Ottawa - Près de deux ans après avoir porté plainte parce que lui et ses collègues se faisaient traiter de "fucking frog" par un sergent, Bernard LeBlanc attend toujours que justice soit faite. Comme les fonctionnaires du commissariat aux langues officielles n'ont pas été assez rapides, sa plainte est dans la catégorie des cas difficiles puisqu'il a décidé, après 20 ans dans l'armée, de quitter en septembre 1992. Le milieu de travail était devenu pourri. Victor Goldbloom doit déposer un rapport final d'ici peu. Et qu'est-il advenu du sergent? Il a, depuis, reçu une promotion. (APF)

Diminution au premier trimestre

Manitoba - Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, les mises en chantier ont diminué au cours du premier trimestre de 1993, en dépit d'une modeste reprise dans les régions rurales. L'activité provinciale a chuté de 31 %. Dans les centres urbains de 10 000 habitants et plus, la baisse a été de 51 %. On prévoit toujours une hausse de la construction domiciliaire par rapport à 1992. (APF)

Vandalisme au cimetière de la Cathédrale de Saint-Boniface

Plus de 40 monuments jetés à terre

Le rendez-vous qu'avait le gérant de la paroisse Cathédrale, Normand Touchette, dans le cimetière lundi dernier n'était pas des plus gais. Il attendait l'évaluateur de la compagnie d'assurances, venu estimer l'étendue des dommages causés par des vandales dans la nuit de samedi à dimanche. 44 pierres tombales, dont 21 de soeurs grises, ont été jetées par terre.

«C'est le Sun qui m'a avertie par téléphone dimanche matin, explique la supérieure des Soeurs Grises, Germaine Hétu, désolée devant le spectacle des petites pierres blanches inutilement détruites.

«Il y a dans le cimetière de Saint-Boniface des pierres tombales qui témoignent de notre histoire et qui font partie de notre patrimoine, commente Normand Touchette. C'est notre héritage qui est affecté.»

Mais le gérant de la paroisse tient à rassurer les paroissiens et les familles touchées par cet acte de vandalisme: «Notre responsabilité est de voir à l'entretien et à la restauration des monuments et de garder intact l'aspect historique du cimetière.»

Les monuments seront donc restaurés, comme l'ont été en 1990 les 17 pierres tombales victimes d'actes de vandalisme semblables. Les réparations, faites par Monuments Brunet, avaient alors coûté 2 600 $.

«Nous fêtons cette année le 175e de la paroisse, souligne Normand Touchette, et nous avions l'intention d'honorer nos ancêtres dont certains reposent ici. Il y aura le 7 novembre une messe spéciale, ainsi, probablement, qu'une cérémonie dans le cimetière.»

Une première activité dans le cadre du 175e aura lieu le 16 mai à 19 h 30 à la Cathédrale. Un concert de musique sacrée (en trois langues) sera donné par les choristes francophones et anglophones du diocèse, dans le but également de prélever des fonds pour le projet d'ascenseur dans la basilique (1).

Normand Touchette estime qu'il est difficile d'assurer une meilleure sécurité du cimetière, ces actes de vandalisme étant imprévisibles. «On compte sur le gardien de sécurité au Centre Taché pour jeter un coup d'oeil, dit-il, mais il ne peut pas être partout à la fois.»

Sylviane LANTHIER

(1) Les frais d'entrée au Concert de musique sacrée sont de 10 $ (adultes), 5 $ (adolescents) et 1 $ (enfants).



photo: Sylviane Lanthier

Sr Germaine Hétu, Normand Touchette (à droite) et l'assureur, en train d'évaluer les dommages.

RIVIÈRE-SEINE

Louis Druwé devient l'adjoint en éducation spéciale

Après trois ans à la direction de l'école Pointe-des-Chênes, Louis Druwé assumera à compter du 1er août le poste d'adjoint en éducation spéciale, un nouveau poste dans la Rivière-Seine.

Sous l'autorité du directeur général adjoint, Roy Seidler, Louis Druwé assurera la direction d'une équipe de sept cliniciens, au service des 4 000 élèves de la Division scolaire, mise sur pied pour remplacer le service éliminé par le ministère de l'Éducation.

«J'ai hâte d'entrer en fonction, explique le natif de Saint-Boniface, âgé de 45 ans. C'est dans ce domaine que j'ai commencé ma carrière, ça me sourit beaucoup d'y retourner.»

Avant son séjour à Pointe-des-Chênes, Louis Druwé a évolué pendant 14 ans dans la Rivière-Rouge, successivement directeur d'école, directeur de l'éducation spéciale et psychologue scolaire.

La nomination a été adoptée par la commission scolaire le 27 avril. Le poste de directeur de l'école française de Sainte-Anne-des-Chênes est donc ouvert.

J.-P. D.



Archives La Liberté

Louis Druwé retourne à ses premières amours.

RIVIÈRE-SEINE

La province supprime les soins dentaires

Les commissaires de la Rivière-Seine ont décidé le 27 avril de manifester leur déception face à la suppression du programme de soins dentaires, fournis depuis plusieurs années aux élèves de la première à la 6e année des écoles rurales.

Une lettre a été envoyée au ministère de la Santé pour demander que le programme soit encore disponible pour les familles n'ayant pas de programme de soins dentaires privé.

«Dans chaque école, explique le secrétaire-trésorier André Chaput, on mettait une clinique à la disposition des assistant(e)s dentaires de la province. Il se faisait des examens et des traitements mineurs.

«Ce programme avait été établi à un moment où l'on croyait que les familles du rural n'avaient pas facilement accès aux soins dentaires. Les commissaires ont reconnu la nécessité de couper certaines dépenses, mais demandent qu'une version modifiée du programme soit mise en place.»

«On avait prévu une telle hausse, explique le directeur général Jean Suszko, on avait fait des coupures en conséquence.» Il reste à la Division de régler un autre différend avec les enseignants, sur la question de la surveillance sur l'heure du midi.

«L'arbitre a recommandé qu'un comité conjoint (profs et commissaires) soit formé pour étudier la question, précise Jean Suszko. On a recommandé de réduire l'année contractuelle de deux jours afin de pouvoir payer les surveillants du midi. Il reste à négocier pour déterminer quelles journées seront coupées.»

Par ailleurs, la Seine a décidé de signer l'entente collective (avec les 320 enseignants) qui lui a été imposée dans un jugement d'arbitrage, rendu le 24 mars. L'arbitre a accordé une hausse salariale de 2 % aux profs.

J.-P. D.

ÉDITORIAL

Les bleus voient rose

Après nous avoir fait peur depuis des années sur le déficit au point de nous faire voir rouge à l'occasion, voici que les bleus fédéraux voient maintenant rose. Proximité d'une élection oblige!

Don Mazankowski ne sent soudain plus l'urgence de faire d'importantes coupures. Ou plutôt n'a plus le courage de les faire.

Le point le plus ridicule de son analyse, c'est qu'à compter de l'an prochain, tout va subitement se mettre à mieux aller: la croissance économique va retrouver le niveau du milieu des années 80, les coupures aux organismes ne seront pas si sévères, etc.

Kim Campbell et Jean Charest ne sont plus les seuls à avoir respiré les vapeurs de certaines substances. Il faut croire que le ministre des Finances a senti ses propres bas avant d'enfiler ses souliers pour aller lire ce budget.

Les conservateurs n'en sont plus à une contradiction près. Depuis neuf ans, ils se vantent d'avoir fait ceci et cela.

Et tout à coup, ils font du surplace. "Lean and mean", a dit Don Mazankowski à propos de son dernier budget avant les élections générales.

La seule chose vraiment méchante de ce budget est que le gouvernement continue de prendre la population pour des imbéciles.

Comme si on ne savait pas qu'au lendemain du scrutin, des conservateurs réélus vont ranger leur attitude rose nanane au garde-robe et ressortir le tordeur!

Yves CHARTRAND

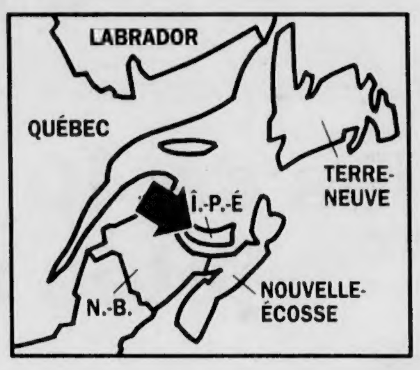
N'oubliez pas la taxe provinciale de 7 %!

Nous rappelons que la mauvaise nouvelle contenue dans le budget manitobain, présenté par le ministre Clayton Manness le 6 avril dernier, est en vigueur depuis le 1er mai. Il s'agit de la taxe provinciale de 7 %, que le journal doit percevoir sur les abonnements et la vente de journaux au comptoir.

Mais comme en 1991 à l'occasion du lancement de la TPS (la célèbre taxe fédérale sur les produits et services), nous tenons à rappeler que cette nouvelle hausse, que certains assimileront à une augmentation de La Liberté, n'est en fait qu'une taxe imposée sur notre dos. Merci de votre compréhension. Et si vous n'êtes pas contents, plaignez-vous, mais pas à La Liberté!

Les journaux de l'APF

Association de la presse francophone





La voix écrite de l'île

La Voix acadienne, le seul journal de langue française de l'Île-du-Prince-Édouard, a été fondé en 1975 par la Société Saint-Thomas-d'Aquin.

La mission de cette entreprise communautaire est de fournir à la communauté acadienne et francophone insulaire un moyen de communication entre différentes régions dans le but de mieux se connaître.

Cette mission sous-entend un important rôle et une grande responsabilité quant au développement de la communauté acadienne et francophone de l'île.

Publié mensuellement à ses débuts, le journal devient hebdomadaire quelques mois plus tard et, par la même occasion, la propriété d'une société à but non-lucratif qui porte le même nom que le journal.

Les actionnaires de cette société sont les abonnés du journal. Ces derniers élisent sur une base annuelle un conseil d'administration qui est responsable de la gestion du journal.

Le Manitoba sera l'hôte de l'assemblée annuelle de la l'Association de la presse francophone (APF) en juillet 1993. Depuis le mois de janvier, La Liberté profite de la venue de cet événement pour faire connaître les différents journaux membres de l'APF dans cette nouvelle chronique.

Le tirage de La Voix acadienne était d'environ 1 200 exemplaires par semaine en février 1993.

La majorité des abonné.e.s se retrouvent à l'île et, plus particulièrement, dans la région Évangéline. L'imprimerie et la production se font à Summerside.

Après des débuts modestes, le journal a amélioré progressivement ses qualités rédactionnelle et graphique à un point tel qu'on lui reconnaît maintenant son excellence dans le cadre de concours provincial et nationaux.

L'Association de la presse francophone, qui regroupe l'ensemble des journaux de langue française à l'extérieur du Québec, lui a décerné à deux reprises (1985 et 1992) le titre de Journal de l'année dans sa catégorie.

Pour sa part, le Tourism Industry Association of Prince Edward Island a reconnu les mérites du journal en lui accordant son "Tourism Media Award" en 1988.

Fort de cette reconnaissance de la qualité de son travail, La Voix Acadienne offre, en plus du journal, des services graphiques au public depuis quelques années.

Ces services comprennent la conception, la mise en page et la supervision de l'imprimerie de documents promotionnels, éducatifs et commerciaux.

L'équipement moderne dont dispose l'hebdo pour produire le journal lui sert également à exécuter des contrats de services graphiques.

(Le texte a été fourni par La Voix acadienne.)

Assemblée annuelle d'EnvirAction

Petit nombre, petits projets

Suite à son assemblée annuelle tenue le 28 avril, le groupe écologique EnvirAction se fixe des objectifs simples et précis pour l'année qui vient. «Puisqu'on n'est pas nombreux, on va s'en tenir à la publication régulière (trois ou quatre fois par année) d'un bon Écho-logique», explique une des membres, Martine Bordeleau.

«L'Écho-logique est le seul bulletin qui parle d'environnement en français au Manitoba. On veut l'élaborer, surtout au niveau de l'éducation. Certains professeurs nous ont laissé savoir qu'ils voudraient l'utiliser dans leur classe.»

«On projette d'inclure un encart contenant des activités qui rejoignent les articles, pour donner des idées aux enseignants, ajoute une autre membre, Marjolaine Pelletier. Et on voudrait aussi ajouter une page qui parle des activités écologiques qui se font dans les écoles.»

Les sept membres présents à l'assemblée annuelle ont aussi identifier comme objectif pour 1993 de travailler davantage avec les organismes pour rendre leurs activités plus écologiques. «On a approché certains organismes l'année dernière comme le Festival du Voyageur, rappelle


photo: Karine Beaudette

Marjolaine Pelletier avec le gobe-papier du CUSB.

Martine Bordeleau. Ils font un peu de recyclage, mais ils pourraient aller plus loin.

«Avec la Société franco-manitobaine, on a organisé un réseau de boîtes bleues dans les Caisses populaires pour recycler les annuaires des services en français. C'était une première année; c'est une habitude à prendre.»

Le groupe EnvirAction est composé de huit membres actifs (1) qui sont à la fois le conseil exécutif, les organisateurs des activités et les journalistes du bulletin Écho-logique.

Karine BEAUDETTE

(1) Ils sont: Jean-Vianney Auclair, Alphonse Bernard, Martine Bordeleau, Marjolaine Pelletier, Diane Sabourin, Cindy Schnee, Paul Sherwood et Roger Turenne.

Lettres

Un voyage pour des recherches

Monsieur le rédacteur,

I am in the process of writing a series of family stories and need more information. Would you please publish this letter in your newspaper.

Cet été, je voyage dans l'Ouest du Canada pour faire des recherches à propos de mes ancêtres. Je voudrais parler avec ceux qui auraient des histoires, des photos ou des lettres etc, à partager avec moi.

Je suis la fille de Marie-Louise, née Beaudry et Frederic Pierre Gervais. Mes grands-parents sont Artemise, née Leclaire, et Avila Beaudry, et Mary, née Lajoie, et Charles Gervais. Ils sont tous d'Élie, Manitoba, sauf les Gervais qui sont arrivés du Minnesota dans les années 1900 environ.

Mes histoires sont écrites pour les jeunes adultes alors mes intérêts sont de leurs enfants juste qu'à leurs mariages.

S'il vous plaît, communiquer avec moi pour un rendez-vous en juillet. Les cassettes enregistrées sont acceptables et je paierai les frais.

Denyse Gervais-Regan
London, Ontario
Le 2 avril 1993
Tél.: (519) 472–5984

Un vrai bon show

Monsieur le rédacteur,

Ceux qui ont manqué «Quand on n'a que l'amour» présenté par le Cercle Molière ont manqué un vraiment bon show!

Trois belles voix de comédiens-interprètes professionnels, tous trois de Winnipeg, à l'aise et s'amusant ensemble sur scène.

Quatre jeunes danseurs frais et beaux à voir dans une chorégraphie bien pensée et sentant le printemps.

Un très bel éclairage. Une mise en scène soignée et dynamique. Un soutien musical solide. Un texte original d'un auteur franco-manitobain.

Mais surtout, surtout, ces belles chansons remplies d'humour et de poésie, sensuelles et vraies de Brel, Bécaud, Aznavour et les autres.

Au moins ces grands auteurs possédaient la capacité de rire d'eux-mêmes et de leur société.

Je crains que certains membres de la communauté franco-manitobaine n'en soient pas rendus là. Ni à apprécier les talents réels de ses artistes.

Laurette Rouillard
Windsor Park
Le 26 avril 1993

Une promotion vulgaire du libre sexe

Monsieur le rédacteur,

Un bien gros merci pour votre journal varié et intéressant.

J'ai une lettre à l'éditeur, à propos de la pièce «Quand on n'a que l'amour».

J'ai beaucoup apprécié les voix harmonieuses de la pièce «Quand on n'a que l'amour».

De valeur que la deuxième moitié du spectacle a gâté mon enthousiasme, par sa promotion vulgaire du libre sexe.

Si le sexe libre est la seule valeur qu'on a à transmettre à nos enfants, on fait vraiment pitié comme race.

Dieu a bien ordonné, «L'oeuvre de chair ne désirera, qu'en mariage seulement». Et Jésus-Christ a spécifié, «Celui qui regarde la femme d'un autre avec un mauvais désir dans son coeur, a déjà commis l'adultère».

C'est du pur orgueil que de se croire plus fin que l'enseignement du Christ et de son église.

Alice Boisjoli
Saint-Norbert
Le 25 avril 1993

Bravo au Festival! (bis)

Monsieur le rédacteur,

Un groupe de personnes de la Villa Youville de Sainte-Anne a assisté au Festival de la Chanson française au Théâtre Playhouse le samedi 24 avril 1993.

Nous avons très apprécié les belles vieilles chansons que nous entendons que rarement de nos jours. Nous avons bien joui de notre veillée. Ça fait chaud au coeur de voir que notre patrimoine est conservé. C'était merveilleux d'entendre ce groupe de chanteurs, les jeunes Intrépides, ainsi que la chorale Partage de Bonheur.

Nous étions émerveillés de l'ambiance et l'accord des groupes, les solistes, les Intrépides de la Chorale de Saint-Claude c'était super. Félicitations à M. Marcien Ferland, les chanteurs et tous ceux qui ont participé.

Ce sont des gens comme vous qui aident à conserver notre patrimoine, notre langue. Félicitations à tous ceux qui ont participé. Le maître de cérémonie, Marcel Gauthier, ancien annonceur à CKSB, qui avec humour a donné un cachet spécial à cette veillée. C'était splendide.

Votre dévouée,

Florentine Beriault
et amies de la Villa Youville
Sainte-Anne
Le 25 avril 1993

Des doux souvenirs

Monsieur l'éditeur,

Un sincère remerciement pour la publication de ma lettre dans l'édition du 12 au 18 mars ainsi que l'excellent article sur le Collège paru dans l'édition du 19 au 25 mars 1993.

J'espère que ces parutions évoqueront chez nos anciens et anciennes de doux souvenirs qui les inciteront à se joindre aux célébrations du 75e anniversaire du Collège Mathieu les 30-31 juillet et les 1-2 août 1993 à Gravelbourg.

Veuillez accepter, Monsieur l'éditeur, mes salutations les plus amicales.

André Moquin, président
Gravelbourg, Saskatchewan
Le 20 avril 1993

Trois bureaux à louer à Saint-Pierre-Jolys

La nouvelle vie du magasin Lavergne

Les résidants de Saint-Pierre-Jolys ont bon espoir que la transformation de l'ancien magasin général Lavergne en immeuble à bureaux attirera de nouveaux services dans leur village. Un voeu déjà en partie exaucé.



Nicole et Raymond Lavergne. photo: Laurent Gimenez

Un des quatre bureaux disponibles vient en effet d'être loué par le jeune réflexologue Alain Poiron qui devrait débuter sa pratique à la mi-mai. Il sera présent deux fois par semaine et travaillera avec une réflexologue locale, Aimée Labossière.

«On a décidé d'ouvrir un bureau à Saint-Pierre parce qu'on a beaucoup de clients de ce coin-là qui viennent nous voir à Winnipeg, explique Marcel Poiron, le père d'Alain. Le fait de trouver des bureaux neufs disponibles nous a donné un bon coup de main.»

Raymond Lavergne, propriétaire de l'ancien magasin familial, explique pourquoi il a opté pour la transformation en bureaux. «J'avais encore de l'argent à payer sur le magasin et je ne pouvais pas le vendre. Alors j'ai décidé de le transformer en bureaux à louer.

«J'espère que ça va attirer de nouveaux services, comme par exemple un optométriste. On a assez de population ici. On a un dentiste qui avait commencé à temps partiel il y a une douzaine d'années et qui est maintenant à temps plein. Et il fait très bien.»

Raymond Lavergne regrette de ne pas avoir pu bénéficier du programme de développement économique rural REDI, offert par le gouvernement provincial. «Notre demande a été refusée, sous prétexte que le projet est «trop spéculatif». On n'est pas tellement d'accord avec ça. Le but de REDI est d'aider les entreprises à se développer et on a déjà attiré deux nouvelles entreprises avec plusieurs emplois.» (1)

Laurent GIMENEZ

(1) Les Assurances Lavergne, entreprise familiale de Raymond Lavergne, ont emménagé dans une partie de l'ancien magasin général rénové. Leurs anciens bureaux sont à présent loués par le comptable Denis Fillion qui travaillait auparavant chez lui à Dufrost.

Services en français à l'Hôpital pour enfants

Petit train ira-t-il loin?

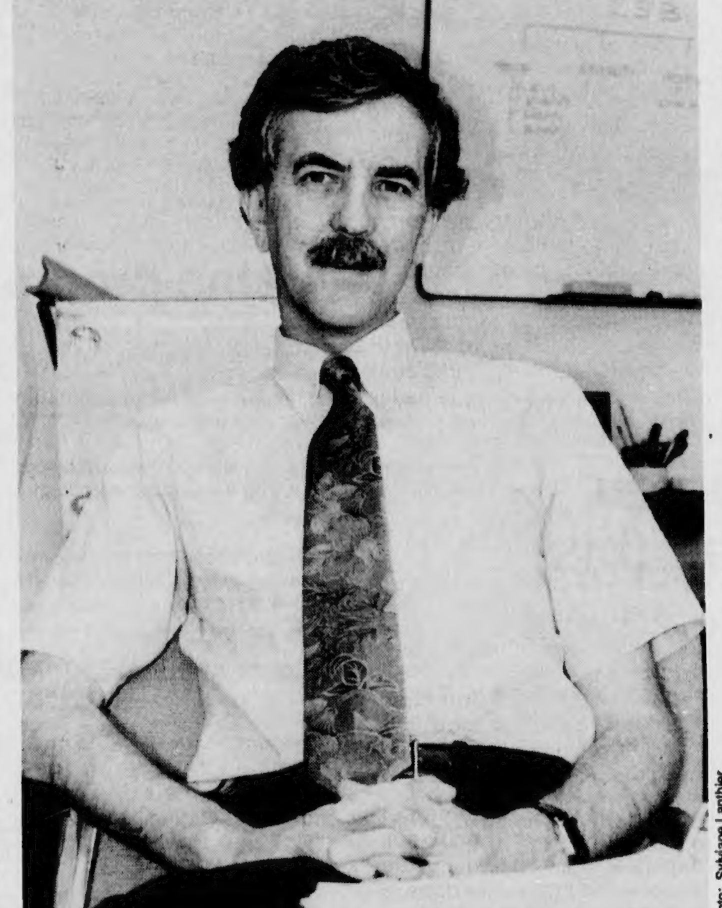
Le 26 mars dernier, les employés de l'Hôpital pour enfants ont été avertis par mémorandum que leur hôpital allait être désigné bilingue à partir du 1er avril, et que, dès lors, il fallait veiller à offrir des services en français. Ce mémorandum était le premier document offert dans les deux langues.

Le directeur de l'exploitation de l'hôpital, Chris Anderson, explique que l'hôpital en est encore à ses premiers pas en ce qui concerne les services en français.

L'administrateur constate que les infirmières capables de s'exprimer en français ne sont pas nombreuses. «Un peu plus de 10 % des infirmières sont bilingues, mais ça ne veut pas dire qu'il y a toujours une infirmière bilingue en service.» À long terme, conclut-il, il faudra en recruter. À court terme, on cherche à aménager les horaires de façon à ce qu'il y ait du personnel bilingue 24 heures sur 24.

«Nous avons également une banque de noms de personnes qui veulent servir d'interprètes», mentionne-t-il. L'hôpital a demandé à son personnel bilingue de s'inscrire sur cette liste, que pourraient utiliser les membres du personnel dans les cas où ils auraient besoin de communiquer en français avec un de leurs petits patients. Environ sept personnes ont inscrit leur nom.

D'autres mesures seront aussi mises en place: les affiches de l'Hôpital pour enfants utilisent souvent des symboles plutôt que des mots, et on verra à traduire les panneaux qui expliquent la signification de ces symboles. Il faut décider quels formulaires on traduira, et acheter des livres en français pour garnir les tablettes de la bibliothèque de l'hôpital. «La Bibliothèque de Saint-Boniface nous conseillera dans le choix des livres.»


photo: Sylviane Lanthier

Chris Anderson. Chaque après-midi, une enseignante vient à l'hôpital faire la classe aux patients francophones.

«Notre but, poursuit Chris Anderson, est de pouvoir fournir des soins au patient dans la langue qu'il désire. Nous avons toujours eu une clientèle francophone aux besoins de laquelle nous tentions de répondre. Ce qui change maintenant, c'est que nous sommes désignés bilingues.»

S'il est d'accord avec la principe de l'offre active, Chris Anderson admet aussi que la mise en place des services reste complexe. «Comment identifier les enfants qui parlent français? demande-t-il. Comment s'assurer que cette information chemine dans le système, de façon à ce qu'on ne demande pas toujours aux gens: parlez-vous français?»

L'hôpital espère pouvoir embaucher un ou une responsable des services en français et attend des réponses du fédéral, qui subventionnerait le salaire de cet employé. La question des coûts des services à être offerts est également examiné par les administrateurs de l'hôpital.

«Nous sommes plongés dans cette question en ce moment. La traduction, la documentation, les cours de langue, il faut déterminer ce qui est du ressort du fédéral et ce qui relève de la province.»

Sylviane LANTHIER

Centre d'emploi pour étudiants

C'est le temps de s'inscrire

Le Centre d'emploi pour étudiants de Winnipeg a ouvert ses portes le 3 mai. Pendant les semaines d'été, les 20 agents étudiants s'efforceront de trouver des emplois aux étudiants du secondaire, des collèges communautaires et des universités qui s'inscriront au Centre.

L'an dernier, sur les 3 727 personnes inscrites, le Centre a fourni des emplois à 2 207 étudiants, un pourcentage de réussite de 75 %. Mais certains de ces emplois étaient de menus travaux: tonte des pelouses, peintures, gardiennage d'enfants, etc.

Le Centre était occupé dès les premières journées: 235 étudiants ont été rencontrés par les agents le lundi 3 mai, et le scénario se répétait le lendemain. Lundi soir, 308 emplois étaient affichés. «Et nous en attendons d'autres la semaine prochaine, dans le cadre du programme d'emploi Lancement de carrière notamment», explique l'agente Connie Drysteck.

Les étudiants qui ne sont pas encore inscrits peuvent se rendre au Centre, situé au 460, rue Main, entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi. Le no. de téléphone: 983-5520. Les employeurs qui désirent placer une offre d'emploi peuvent le faire en composant le même numéro.

Le centre de Winnipeg est un des 30 centres répartis au Manitoba. Les étudiants qui habitent ailleurs peuvent donc s'informer auprès du centre d'emploi de leur région pour connaître les coordonnées du centre pour étudiants.

Sylviane LANTHIER

Un nouveau projet de la Chambre de commerce de Saint-Boniface

«Il faut rompre l'isolement des entrepreneurs»

Une fois par mois, l'avocat Richard Chartier rencontre un groupe d'une demi-douzaine de personnes. Ils exercent des métiers différents (comptable, haut fonctionnaire, chef d'entreprise), mais ils ont au moins deux choses en commun: une confiance réciproque et une activité professionnelle liée au milieu des affaires.

Il n'en faut pas plus pour constituer un club d'entrepreneurs, à ne surtout pas confondre avec un club d'investisseurs. «Ça n'a rien à voir, précise Richard Chartier, président de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface.

«Le club d'entrepreneurs, c'est tout simplement un cadre qui permet à un petit groupe de personnes de se réunir de façon informelle pour échanger leurs expériences. C'est incroyable comme les gens d'affaires sont isolés. Ils ne peuvent pas parler de tous leurs problèmes professionnels avec leur famille, et encore moins avec leurs concurrents ou leurs clients. Le club d'entrepreneurs a pour but de diminuer cet isolement.»

La Chambre de commerce de Saint-Boniface vient d'envoyer une lettre à ses quelque 150 membres actifs pour promouvoir ce type d'association. «L'idée est ressortie du colloque économique organisé en décembre 1992 par le Bureau de développement économique francophone provincial (BDE), poursuit Richard Chartier. C'est quelque chose qui est très répandu au Québec, comme nous l'a expliqué un entrepreneur beauceron qui était présent pendant le colloque.»

Richard Chartier est convaincu que les clubs d'entrepreneurs sont particulièrement utiles en période de récession économique. «Souvent, les entrepreneurs manquent de motivation, deviennent déprimés et lâchent alors qu'ils auraient pu passer au travers de la récession. Ils peuvent aussi avoir des difficultés avec la famille, les enfants. C'est important de pouvoir en parler avec des gens qui connaissent ces problèmes, qui ne sont pas des compétiteurs et en qui on a toute confiance.»

Le président de la Chambre estime que le club d'entrepreneur idéal doit regrouper «de six à dix personnes d'une même région, qui ne sont pas concurrents et qui peuvent se rencontrer une fois par mois pendant environ quatre heures. Il faut aussi que ces gens-là se connaissent un peu. La confiance et la confidentialité sont indispensables».

Les personnes qui souhaitent plus d'information peuvent appeler Roger Robidoux, coordonnateur du BDE, au 235-0446.

Laurent GIMENEZ

PROVINCE

L'abbé Touchette en cour le 13 mai

L'enquête préliminaire de l'abbé René Touchette, accusé en décembre dernier de grossière indécence et d'attentat à la pudeur, aura lieu les 13 et 14 mai à la Cour provinciale de Morden.

Le but de l'audience de deux jours est de déterminer s'il y a matière à tenir un procès, selon le procureur Colin Forsyth de Portage-la-Prairie. Si la Couronne réussit à convaincre le juge, l'abbé Touchette comparaîtra plus tard en Cour du banc de la reine.

L'ancien curé de Somerset entend plaider non coupable aux huit chefs d'accusation. Il a été relevé de son ministère dans le diocèse de Saint-Boniface en juillet 1990.

J.-P. D.

RITCHOT

Un nouveau zonage municipal

Les conseillers de Ritchot s'attelleront au cours des prochains mois à une tâche longue et ardue: la révision du zonage municipal.

En un mot, il s'agit de définir précisément quelles portions du territoire municipal sont réservées aux résidences, aux commerces, aux entreprises, à l'agriculture, etc.

«On est très mal équipé en ce moment, explique Cyrille Durand, préfet de Ritchot. Quand les individus viennent nous voir pour des subdivisions, ils ne savent pas s'ils ont le droit. On leur fait dépenser des 100 $ pour se renseigner auprès du gouvernement, et s'ils apprennent qu'ils n'ont finalement pas le droit, ils sont en furie!»

Cyrille Durand estime qu'un zonage plus précis accompagné de règles de conduite facilitera le développement de la municipalité tout en évitant les constructions sauvages. «Les gens sauront à quoi s'en tenir», résume-t-il.

L.G.

SAINT-BONIFACE

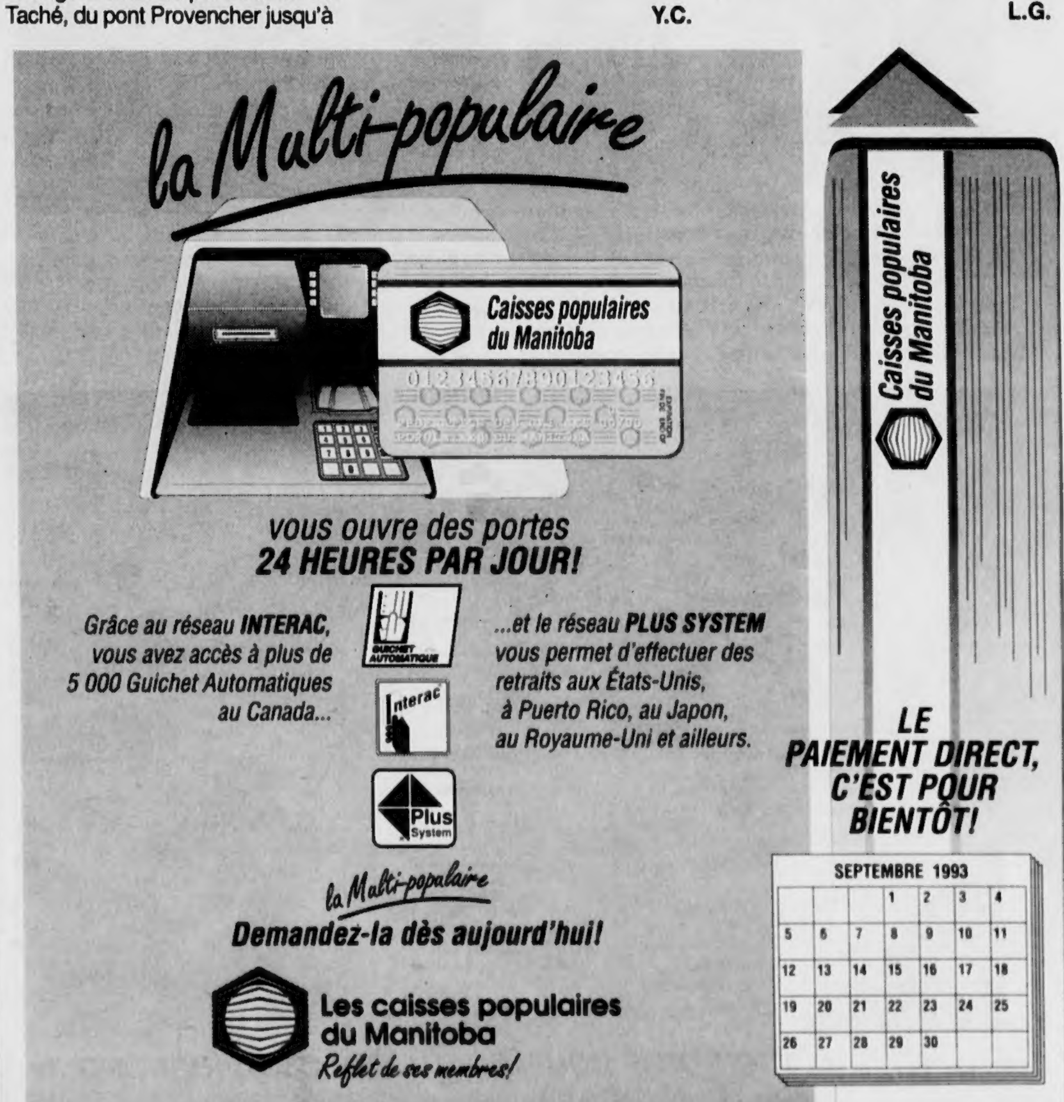
Un pique-nique sur la rive

Le Comité de préservation des berges de la rivière Rouge invite tous les résidants du quartier à un pique-nique le 15 mai à 16 h au bord de la rivière sur la rue Taché, entre les rues Dumoulin et Notre-Dame.

Le zonage de ce lieu a été changé à celui de parc sur la rue Taché, du pont Provencher jusqu'à la rue La Vérendrye. Des résidants devaient aussi, en collaboration avec la Ville, nettoyer le site en question le 5 mai.

Pour pouvoir se servir de la rive, il faut apporter son panier de pique-nique, son barbecue et sa couverture.

Y.C.



LA RÉUNION ANNUELLE 1993



Son conseil d'administration:



De gauche à droite, premier plan: Denis Marcoux, Linda Hacault, Simone Neveux, Normand Collet, Marianne Rivoalen, Ian MacPherson; deuxième rangée: Guy Jourdain, Georges Picton, Alexis Bertrand, Charles LaFlèche; absents: Agathe Bisson er Raymond Simard.

Les points saillants:

	1992 $	1991 $	Augmentation %
Situation financière			
Total de l'actif	117 939 000	110 845 000	6,4
Prêts	100 934 000	98 133 000	2,9
Dépôts	114 579 000	109 112 000	5,0
Bénéfice (perte nette)	110 000	(169 000)	165,1
Surplus non réparti	1 471 000	1 366 000	7,7
Nouveaux prêts déboursés pour l'année	45 578 000	44 852 000	1,6
Nombre de prêts et marges de crédit utilisées	4 469	4 272	4,6
Nombre total de transactions pour l'année	1 682 000	1 613 000	4,3
• au comptoir	656 000	648 000	1,2
• au guichet automatique	178 000	154 000	15,6
Nombre d'appels TÉLÉ-CAISSE	46 000	36 000	27,8
Nombre de membres actifs	8 436	8 346	1,1



Félicitations aux employées qui ont été reconnues pour leurs années de service – Yvette Thibert: plus de 20 ans; Claudette Vermette et Nicole Michaud-Brunette – plus de 15 ans, et Jeanne Brunette – plus de 10 ans. Absentes de la photo: Anita Boucher et Annette Chaput – plus de 10 ans de service.

Une soirée de présentations...



Georges Picton, président, a tenté d'exprimer la reconnaissance des membres de la Caisse populaire de Saint-Boniface envers Raymond Lafond, qui quitte après presque 10 ans de service, en lui remettant deux sculptures Inuit. Les membres ont démontré leur approbation en se levant pour l'ovationner.



Gérald Dorge, membre sortant du conseil d'administration, recevait les remerciements du président, Georges Picton, pour sa contribution inestimable pendant près de 20 ans comme membre du conseil d'administration, et comme président de 1977 à 1982.



L'heureux gagnant de deux billets d'avion destination Ville de Québec plus 150 $ pour hébergement gracieuseté d'Air Canada, Intra D'Eschambault et La Caisse populaire était M. Joseph Boulet, (droite) accompagné de M. Georges Picton, président de la Caisse, et M. Arthur d'Eschambault de l'agence de voyage Intra D'Eschambault.

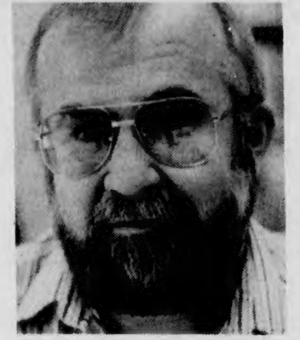


MERCI aux membres pour leur présence et leur appui.



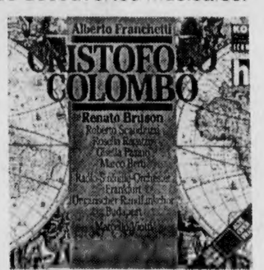
L'ambiance a été créée par le Big Band du Collège Louis-Riel dirigé par Norman Ferraris.

Quoi de neuf?



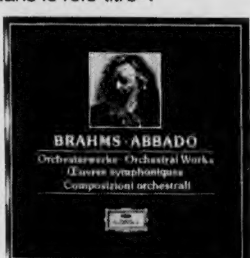
Musique classique

André Fauchon propose cette semaine trois enregistrements très différents qui s'adressent autant aux amateurs de valeurs sûres qu'aux aventuriers en quête de découvertes musicales.



Franchetti Alberto, Christoforo Colombo (1892), produit en 1992 par Koch Schwann.

Cet opéra injustement oublié (c'est le premier enregistrement) avait pourtant été loué par des musiciens aussi prestigieux que Verdi, Mahler et Toscanini. «C'est un très bel opéra, dont le style rappelle un peu Richard Strauss et Wagner», estime André Fauchon, qui loue particulièrement «la voi superbe et encore jeune (à 55 ans) de Renato Bruson dans le rôle-titre».



Brahms Johannes, Les quatre symphonies, produit en 1992 par Deutsche Grammophon.

Outre les symphonies, le coffret de quatre CD comprend les enregistrements de plusieurs oeuvres chorales, d'ouvertures et de variations. «Claudio Abbado dirige l'Orchestre philarmonique de Berlin dans toute sa splendeur sonore. C'est déjà «l'après-Karajan». Une des références de l'oeuvre symphonique de Brahms.»



Pärt Arvo, Collage, produit par Chandos Chan en 1993.

«C'est un excellent disque pour découvrir ce compositeur estonien né en 1935. Il résume les divers aspects de son oeuvre, depuis sa période mathématique et sérielle (Symphonie no 2, 1966), jusqu'aux compositions plus actuelles et plus classiques.»

L.G.

CULTUREL

La vocation tardive de Richard Dagenais du Ballet royal

La découverte d'un danseur à 20 ans

Richard Dagenais est venu tard au monde de la danse. Le natif de Montréal a découvert cette passion à 20 ans, en 1983, alors qu'il était inscrit en éducation au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB).

«Un ami et moi, on a décidé de venir au Manitoba à cause d'une bourse que j'avais eue pour être moniteur de langue seconde, et à cause du Collège. Il y avait beaucoup de recrutement dans les cégeps dans ce temps-là, surtout pour l'éducation. J'étais venu en 1982 aussi pour un programme d'immersion de six semaines à l'Université de Winnipeg et j'avais aimé ça.»

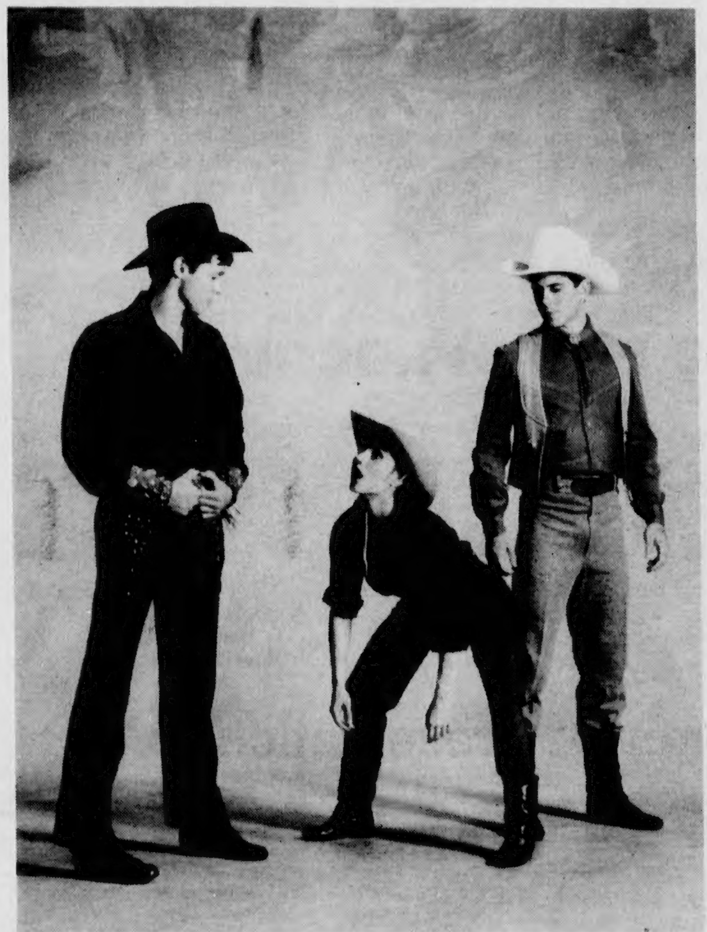
Par intérêt personnel et dans le but de rencontrer plus de personnes, Richard Dagenais s'est mis à suivre pour la première fois de sa vie des cours de ballet et de ballet-jazz au Ballet royal de Winnipeg (BRW). Visiblement, il a impressionné ses professeurs qui l'ont fortement encouragé à poursuivre des études à temps plein à l'École professionnelle de danse. Après quatre ans, en 1988, il s'est joint à la compagnie comme apprenti, puis il a été promu au corps de ballet en 1989.

«La danse, c'est difficile. À 20 ans ou à 10 ans, on part du même point pour apprendre. Par contre, pour moi, c'était plus dur: je n'avais pas 10 ans pour apprendre, j'en avais seulement quatre. Mais j'étais déterminé. Quand j'ai pris la décision de quitter l'université, j'étais sérieux et je ne prenais pas la danse comme un passe-temps. À 10 ans, souvent, tu ne sais pas encore si tu veux faire une carrière de danse.

«Je ne connaissais pas du tout le monde de la danse; je n'avais pas pensé à ça avant. J'ai lâché l'université, j'ai pris une chance et ça a bien été. Mes professeurs mettaient toujours des défis devant moi parce qu'ils voulaient voir si j'avais le potentiel. Vu mon âge avancé, il fallait que j'apprenne plus vite.»

Âge avancé à 21 ans? «En danse, notre carrière est finie à 35-40 ans, souvent avant. C'est un monde qui bouge vite. Il y a beaucoup de plus jeunes qui arrivent tandis que moi, je songe déjà à ma "retraite". Je m'intéresse de plus en plus à l'aspect administratif de la danse. C'est un art, mais c'est une "business" aussi. Il y a tout l'autre côté.»

Mais, Richard Dagenais prévoit danser encore un petit bout de temps en y travaillant continuellement: «Il faut toujours travailler le côté technique, l'endurance et la souplesse. Mais ce qui est plus difficile à apprendre et à développer, c'est l'aspect artistique, la musicalité. C'est ça qui distingue une grande ballerine comme Evelyn Hart.»



Richard Dagenais (à gauche) danse le rôle du «Head Wrangler» dans le ballet Rodéo présenté par le Ballet royal de Winnipeg. On reconnaît aussi Suzanne Rubio, la «Cowgirl» et Jorden Morris, le «Champion Roper».

Après une cinquième saison dans la compagnie de renommée internationale, Richard Dagenais n'a pas l'espoir de devenir la grande étoile du BRW: «Je n'ai pas d'ambitions élevées pour ce qui est des niveaux dans la compagnie. Ça serait bien si je pouvais devenir demi-soliste, mais j'ai plutôt des ambitions de rôles. Par exemple, j'aimerais danser Piano Variations III, mais le rôle principal dans le Lac des cygnes m'intéresse moins.»

Le danseur de 29 ans a d'ailleurs une préférence pour les ballets contemporains comme Nuages de Kylian et Four Last Songs de Hans Van Manen: «C'est moins rigide. Tu peux mettre un peu plus de toi-même. C'est plus ouvert à l'interprétation. En ballet classique, il y a une structure déterminée d'avance. Par exemple, Napoli qu'on fait dans ce spectacle, a un style vraiment particulier. Il y a une seule façon de le faire.»

Richard Dagenais assure un rôle principal dans Rodéo, une des quatre pièces à l'affiche dans le dernier spectacle de la saison 1992-1993 (1). Rodéo d'Agnès de Mille, est l'histoire d'une cowgirl très garçon manqué qui devient une femme à la surprise de tous les cowboys de son entourage, et en particulier du «Head Wrangler» joué par Richard Dagenais.

«C'est un ballet léger avec un peu d'humour. L'histoire est facile à suivre. On essaye vraiment de créer une atmosphère de ranch avec même un set carré à un moment donné!»

Karine BEAUDETTE

(1) Rodéo est à l'affiche les 7, 8, 10, 14 et 15 mai à 20 h, et les 9 et 16 mai à 14 h, à la salle du Centenaire. Sont aussi présentés: Other Dances (pas de deux de Jerome Robbins), des extraits de Napoli (pas de six et Flower Festival de Bournonville) et une nouvelle oeuvre de Mark Godden, A Darkness Between Us. Les billets, entre 9,50 $ et 34,50 $, sont disponibles au comptoir du BRW, 380, avenue Graham ou par téléphone (956-2792).

Fast Forward, lieu d'expérimentation

Depuis cinq ans, le Ballet royal de Winnipeg (BRW) permet aux aspirants chorégraphes de monter des pièces et de les présenter au grand public.

Des danseurs de la troupe et des membres du personnel enseignant présenteront neuf oeuvres à cette soirée de créations nouvelles intitulée Fast Forward. À souligner: Tatiana et Image de Josée Garant, et Mise-à-nu d'Olivier Wevers.



Josée Garant et Olivier Wevers. photo: Karine Beaudette

• Après une carrière de danse à Montréal et à Toronto, Josée Garant est arrivée du Québec en 1989 comme professeure de danse moderne à l'École professionnelle du BRW. Elle en est à sa troisième participation à Fast Forward. «Tatiana est un ballet pour deux femmes et parle d'amitié.» Image, d'autre part, est un collage de musique, de théâtre et de danse moderne. «Il y a des fibres optiques cousus dans les costumes des danseurs», lance la chorégraphe.

• Olivier Wevers, d'origine belge, s'est joint au corps de ballet en juillet 1992. Mise-à-nu est sa première tentative en chorégraphie. Sur la musique de Hugues Le Bars, le danseur explore le cycle de la vie et de la mort. «Les costumes sont en noir et blanc et des diapositives des danseurs seront projetées en même temps. C'est plutôt du ballet-jazz.»

K.B.

Festival national du livre

On ne se dit pas à l'an prochain

Plus de 300 élèves de 69 écoles, françaises et d'immersion, rurales et urbaines, ont participé le 30 avril au Colloque des écrivains en herbe, qui clôturait la semaine du Festival national du livre.

Ce colloque permet à des élèves des premières à la 12e années choisis par leurs écoles de participer à une journée d'ateliers de créativité, animés par des auteurs d'ici et d'ailleurs.

La Direction des ressources éducatives françaises (DREF) qui organise au Manitoba français les activités du Festival, une initiative du Conseil des arts du Canada destinée à promouvoir le livre et les auteurs canadiens.

Pour l'occasion, la DREF avait organisé une tournée d'écoles avec trois auteurs québécois pour la jeunesse: Francine Pelletier, François Gravel et Christiane Duchesne. D'autres écoles avaient accueilli des auteurs et illustrateurs franco-manitobains, tandis que l'école Lavallée accueillait un jeune illustrateur québécois, Rémi Savard.

«De nombreuses écoles avaient organisé toutes sortes d'activités autour du livre, explique la bibliothécaire de la DREF, Doris Lemoine. Et cette année, beaucoup d'enseignants avaient collaboré dans la préparation de leurs élèves, ce qui rend toujours les visites des auteurs intéressantes.»

Les jeunes participants au Colloque des écrivains en herbe ont rencontré des auteurs et se sont amusés dans des ateliers de créativité, à imaginer toutes sortes d'histoires.

«C'est dommage que ce soit la dernière année», déplore Doris Lemoine. Victime des compressions budgétaires du gouvernement fédéral, le Conseil des arts mettrait en effet fin à ce Festival qu'il parraine depuis 15 ans, laissant les écoles sans subventions pour inviter des auteurs. «Nous ne savons pas ce que nous ferons l'an prochain, ni si le Conseil trouvera d'autres façons de promouvoir le livre.»

S. L.



photo: Sylviane Lanthier

Des petits participants au Colloque des écrivains en herbe, réunis autour de l'auteure Christiane Duchesne.

Marcel Soulodre et Joëlle Lavallée

En route pour Vancouver

Marcel Soulodre et Joëlle Lavallée sont les grands gagnants du Gala provincial de la chanson (1) qui avait lieu au Centre culturel franco-manitobain le 1er mai.

Le Gala était organisé par le 100 Nons pour la Xe année consécutive. La salle du Foyer était pleine tandis que les huit candidats interprétaient deux chansons chacun, au terme d'une semaine d'ateliers divers animés par le chanteur franco-ontarien Paul Demers.

Dans la catégorie interprète, Joëlle Lavallée se mesurait à Brigitte Sabourin, Janine Gobeil, Valérie Dion et Micheline Girardin. L'auteur-compositeur interprète Marcel Soulodre l'a emporté sur Paul Lachance et Colette Lessard.

Les deux gagnants iront à Vancouver participer au Gala interprovincial de la chanson qui a lieu en juin, où chacune des quatre provinces de l'Ouest est représentée par un candidat dans chaque catégorie. Les gagnants du ce gala sont parfois sélectionnés pour participer au Festival de Granby.



photo: Sylviane Lanthier

Les heureux gagnants Marcel Soulodre et Joëlle Lavallée.

S. L.

(1) Diffusion à CKSB le samedi 8 mai à 10 h dans le cadre de l'émission Chute Libre, et en reprise le 24 mai à 15 h .

Festival des vidéastes

Le premier Gala a lieu le 20 mai

Le Festival des vidéastes, qui prenait son essor cette année, tiendra le 20 mai son premier gala (1) de remise de prix. Les vidéos d'une trentaine de jeunes de neuf écoles francophones et d'immersion seront présentés, explique Jean-Marc Ousset, organisateur de l'événement.

«Tous les participants y seront. Un jury aura auparavant déterminer le vidéo de l'année, mais le public pourra voter pour son vidéo au cours de la soirée.»

Les neuf équipes participantes devaient réaliser un vidéo documentaire ou de fiction d'une durée de quatre à dix minutes sur un thème lié à l'environnement. Agréablement surpris par la qualité des images et le niveau des participants, Jean-Marc Ousset estime que «l'expérience a été super à tous les niveaux».

«Les équipes y ont mis beaucoup d'heures, c'est le genre de chose où on ne voit pas le temps passer! Il y a eu quelques problèmes, par exemple pour le son. On aura un atelier là-dessus l'an prochain. On aura aussi des ateliers sur les techniques d'entrevue et la direction de comédiens. C'était notre première cette année, nous aussi on apprend.»

Parmi les équipes, huit provenaient de l'immersion. Une seule était franco-manitobaine. «J'aurais aimé plus de participation de ce côté», souligne Jean-Marc Ousset.

Sylviane LANTHIER et Yves CHARTRAND

(1) L'entrée est libre pour la soirée qui commence à 19 h à la salle Martial-Caron du CUSB.

Le concert de fin d'année des Intrépides

Ressusciter La Bonne Chanson

Pour son concert de fin d'année les 13 et 14 mai, la chorale des Intrépides a choisi de ressusciter une vingtaine de chansons populaires d'antan sélectionnées dans les recueils de La Bonne Chanson.

Le concert, intitulé Souvenirs de jubilaires, met en scène un archétype du couple manitobain, en l'occurrence, Gabrielle et Aurèle Désaulniers.

«Ils font semblant qu'ils fêtent leurs 50 ans de mariage ce soir-là, précise le directeur de la chorale, Marcien Ferland. Madame feuillette le grand livre de souvenirs (qui contient des photos, articles, lettres) et le couple se raconte à partir du moment où les deux étaient jeunes gens. Pour chaque étape importante de leur vie, la chorale va chanter une pièce.»

Les chansons ont été soigneusement choisies parmi les 500 titres rassemblés dans les recueils de l'Abbé Charles-Émile Gadbois. On retrouve, entre autres, Voulez-vous danser grand-mère, Mon chapeau de paille, La prière en famille, Les cloches du hameau et J'ai tant dansé. Les petits Intrépides (8 à 13 ans) se joignent à la grande chorale pour certaines pièces.

«C'est le comité de musique qui a pondu le texte qui assure le lien entre les chansons, souligne Marcien Ferland. Il se veut un simple cadre aux chansons. C'est écrit en langue populaire, avec beaucoup d'humour, sous le signe de la bonne humeur.»

Pourquoi ce thème? «On essaie d'osciller entre du sérieux et du léger. Après le miracle de Saint-François d'Assise, on a pensé que ça plairait de redécouvrir ces chansons des années 50 et 60. Avec la radio, La Bonne Chanson était l'organe de diffusion le plus important et faisait chanter beaucoup de gens.»

Karine BEAUDETTE

Au Foyer du 28 au 30 mai

Gisèle Fredette chantera des extraits d'opéra

La cantatrice franco-manitobaine, Gisèle Fredette, qui fait carrière dans l'opéra à Toronto depuis 1989, présentera un spectacle solo au Foyer du CCFM à la fin mai.

Accompagnée du pianiste Todeusz Biernacki, la chanteuse de 33 ans va interpréter des extraits d'opéra et d'opérette, tels le Fantôme de l'opéra, Carmen, le Barbier de Séville, ainsi que des succès des auteurs-compositeurs manitobains Daniel Lavoie, Gérard Jean, Marcien Ferland et Marc Kolt.

Ce sera donc un événement spécial pour le Foyer et les frais d'entrée seront de 8 $ pour les soirées de vendredi et samedi. Le spectacle du dimanche se fera dans le cadre d'un déjeuner-concert, à compter de 11 h 30, et les frais d'entrée seront de 20 $ (adultes) et 15 $ (enfants).

La native de Saint-Boniface a été membre des petits Intrépides et du 100 Nons, avant de chanter dans les boîtes de nuit de Winnipeg et de participer à des concerts et à des opéras dans plusieurs grandes villes nord-américaines.



Archives La Liberté

Gisèle Fredette en spectacle.

J.-P. D.

SAINT-ADOLPHE

Première activité du comité culturel

Le nouveau Comité culturel de Saint-Adolphe tiendra sa première activité le 7 mai au Club de curling.

Il s'agit d'un vin-fromage et d'un spectacle de la Ligue d'improvisation du Manitoba. La soirée débutera à 20 h. L'entrée est de 5 $ par personne ou de 8 $ le couple.

Les billets sont disponibles au Club amical, à la Caisse populaire et au magasin A et D. Pour de plus amples renseignements, composez le 883-2405.

La mise sur pied du comité culturel résulte d'un besoin ressenti par les résidants du village et a été rendu possible par la Société franco-manitobaine.

Y.C.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ Dans le cadre du 175e de la paroisse Cathédrale, des choristes francopones et anglophones préparent un ***concert de musique sacrée*** (dans trois langues) qui aura lieu le dimanche 16 mai à la cathédrale à 19 h 30. Billets (10 $ adultes, 5 $ 12-18 ans, 1 $ enfants de moins de 12 ans) disponibles au bureau de la paroisse.

✓ À l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***Knut Haugsoen*** au Mârdi Jazz le 11 mai (3 $); ***Ratatouille*** le 8 mai et ***Lui et Lui*** les 14 et 15 mai (3).

THÉÂTRE

✓ Prairie Theatre Exchange organise une soirée de casino sur le thème d'Elvis: ***The Return-of-Elvis Casino*** a lieu le 8 mai, propose des jeux, des prix, un concours de costume d'Elvis, et est une activité de financement pour la compagnie théâtrale. Billets (30 $ ou deux pour 55 $) disponibles au 942-7291.

EXPOSITIONS

✓ Les expositions du Musée des beaux-arts de Winnipeg (100, boul. Memorial): ***Cartographie*** (jusqu'au 6 juin) et ***Masters of the Crafts.***

✓ Jusqu'au 8 mai, la Floating Gallery (218, 100 rue Arthur) propose l'exposition ***Les Mémoires du dompteur de puces*** de Monique Bertrand.

BALLET

✓ Du 6 au 16 mai, le Ballet royal de Winnipeg propose un spectacle mettant en vedette quatre ballets différents: ***Rodéo***, d'Agnes de Mille, la première mon-diale de A ***Darkness Between Us***, une chorégraphie de Mark Godden, ***Other Dances*** de Jerome Robbins, et le ***Pas de six du ballet Napoli***, de Bournonville. Le spectacle est présenté à la salle du Centenaire. Billets de 9,50 $ à 34,50 $ + TPS. Réservations: 956-2792.

ENFANTS

✓ Chaque dimanche après-midi, le Musée des enfants du Manitoba propose une activité en français seulement, avec jeux, théâtre, danse et chants, débutant à 15 h. ***Le 9 mai, avec l'activité Partons à l'aventure***, les enfants découvriront le monde du désert et des océans. Le Musée des enfants du Manitoba est ouvert de 9 h 30 à 17 h du lundi au vendredi et de 11 h à 17 h les samedi, dimanche et jours fériés. Entrée: gratuite pour les membres; 2,95 $ adultes; 2,50 $ enfants, étudiants et aînés.

✓ Fantasy Theatre for Children présente ***The Little Mermaid*** de Hans Christian Andersen du 10 au 16 mai, au Deaf Centre Manitoba (285, chemin Pembina). Billets: 6 $. Renseignements: 944-0581.

CINÉMA

✓ Deux films québécois sont de retour à la Cinémathèque (100, rue Arthur), du 7 au 12 mai. ***La sarrasine*** (à 19 h 30) et ***Léolo*** (à 21 h 30).

✓ Les mardis et jeudis soirs jusqu'au 20 mai, le Musée des beaux-arts propose des ***courts métrages d'Amérique latine.*** 36 films, oeuvres de fiction comme documentaires réalisés entre 1953 et 1990 sont à l'affiche dans le cadre de cette série présentée en six programmes thématiques. Pour ceux qui veulent connaître les réalités sociales, culturelles et politiques de cette région du monde. Renseignements: 786-6641.

Jusqu'au 26 mai, on peut voir l'exposition Métro au Centre culturel franco-manitobain. Cette série d'oeuvres sur papier de Robert Sauvey constitue une grande murale simulant le flux d'images qu'on voit quand on prend le métro. C'est très réussi!

LOISIRS

✓ Voici quelques activités du Centre Fort Whyte (1961 chemin McCreary): chaque dimanche jusqu'en août, on peut ***se balader en voiture tirée par les chevaux*** (2 $); chaque vendredi matin entre 6 h et 7 h 30, les amateurs peuvent participer à une ***promenade d'observation des oiseaux.*** Entrée: 3,25 $ non-membres, 2,25 $ aînés et étudiants. Renseignements: 989-8355.

✓ Le 8 mai, le Musée de l'homme et de la nature organise une ***excursion à Narcisse***, pour observer les serpents qui vivent dans les trois fosses qu'on y trouve. Coût: 26 $ pour la journée. Renseignements: 988-0626.

Sélection recueillie par Sylviane LANTHIER

Publi-reportage

ASSOCIATION DES JURISTES D'EXPRESSION FRANÇAISE DU MANITOBA

LA FACTURE DE VOTRE AVOCAT: COMBIEN ET POURQUOI? (3e de 3)

Si vous n'êtes pas d'accord avec la facture de votre avocat

Parlez-en avec votre avocat; il y a peut-être un malentendu concernant ce qui a été entrepris pour résoudre votre problème.

En cas de désaccord sur la facture, vous et votre avocat pouvez convenir de soumettre votre facture à l'arbitrage auprès de la Société du Barreau du Manitoba. Vous et votre avocat retenez chacun un avocat qui siège à un comité d'arbitrage, non rétribué. La Société du Barreau choisit un troisième avocat, qui intervient comme président. La décision du comité est sans appel.

Vous pouvez également demander que la facture de votre avocat soit vérifiée par la Cour du Banc de la Reine au moyen d'une procédure appelée «liquidation». «Liquidé» veut dire «établi par un agent de la Cour.» Pour obtenir des renseignements sur cette procédure, appelez le Greffe de la Cour au 945-3132 ou 945-3014, ou bien la Société du Barreau.

Résumé des questions que vous devriez poser à votre avocat concernant les honoraires et autres débours

1. La première rencontre avec l'avocat est-elle gratuite ou non?
2. Comment calculez-vous vos honoraires?
   - Facturez-vous un tarif horaire?
   - Dans ce cas, quel est votre tarif horaire?
   - Qu'est-ce qui est inclu dans votre tarif horaire? Les comparutions en cour? La préparation du dossier? Les appels téléphoniques? La correspondance?
   - Y a-t-il un tarif recommandé qui prévaut pour une telle cause? Dans ce cas, respectez-vous ce tarif?
   - Facturez-vous des honoraires conditionnels? Dans ce cas, pouvons-nous revoir maintenant l'entente d'honoraires conditionnels par écrit?
3. Quelle est la différence entre les honoraires et les débours? Quel sera le montant approximatif des débours? Dois-je payer les débours au fur et à mesure?
4. Est-il possible d'obtenir une estimation approximative des honoraires?
5. Y aura-t-il des frais supplémentaires tels les frais de sténographe, d'experts, de recherches, de dépôt auprès du Greffe ou d'enregistrement auprès du Barreau des titres fonciers? Dans ce cas, quel sera le montant approximatif de ces frais?
6. Facturez-vous un coût pour l'administration ou l'ouverture du dossier? Facturez-vous en sus pour investir l'argent que vous détenez pour moi?
7. Me remettrez-vous des factures périodiques et à quels intervalles?
8. De quels délais est-ce que je dispose pour m'acquitter de chaque facture?
9. Facturez-vous des intérêts sur les sommes impayées?
10. Puis-je payer mes factures au moyen de ma carte de crédit Visa ou Mastercharge?
11. S'il s'agit d'un litige, vos honoraires seront-ils les mêmes quel que soit le résultat?
12. En quoi consistent les dépens? Si je perds l'action, puis-je être tenu responsable des dépens d'une autre partie?
13. Ferez-vous le travail en personne ou non?
14. Est-ce que je suis éligible à l'Aide juridique?

Ce texte se fonde sur le droit manitobain en vigueur. Les renseignements contenus dans ce texte sont d'ordre général et ne visent certainement pas à indiquer les démarches requises dans une situation particulière. Les faits propres à chaque situation sont extrêmement importants et régissent la façon dont les dispositions législatives seront appliquées. Si vous avez un problème d'ordre juridique, il est recommandé de consulter un avocat.

Ce texte est tiré d'un dépliant de la Société du Barreau du Manitoba traduit et publié en français par l'Association des juristes d'expression française du Manitoba et l'Institut Joseph-Dubuc du CUSB, et rendu possible grâce à l'appui financier du secrétariat d'État du Canada.

SPORT

Dans les éliminatoires selon Jean Béliveau

Le jeu d'ensemble prime

Plusieurs n'ont pas donné cher de la peau du Canadien de Montréal dans les éliminatoires de la coupe Stanley cette année. Les Glorieux ont connu une mauvaise fin de saison et ils tiraient de l'arrière 2-0 dans leur série contre les Nordiques de Québec. Une semaine plus tard, ce sont toutefois les Nordiques qui se retrouvaient en vacances.

Pour Jean Béliveau, de passage dans une école secondaire de Winnipeg le 2 mai pour une séance de signature d'autographes, une telle victoire rappelle le souvenir d'une autre, celle de 1971 contre les Bruins de Boston.

«Ma dernière année, Boston avait une équipe incroyable. Nous les avons défaits à cause de notre jeu d'ensemble, de notre unité, et du grand travail de Ken Dryden dans les buts.

«Québec avait de meilleurs joueurs du point de vue qualité et talent. Mais une personne talentueuse dans son domaine est portée à être individualiste.

«Si le coach ne réussit pas à prendre ce groupe d'individualistes et à en faire un tout, plus souvent qu'autrement cette équipe est battue par une équipe qui a moins de talent mais plus de coeur. Nos joueurs ont gagné par le coeur et par un jeu d'ensemble.»

Toe Blake était ce genre d'entraîneur, selon Jean Béliveau, qui pouvait rassembler, à une certaine époque, le groupe de joueurs talentueux que formaient les Canadiens. Mais certains vétérans ont aussi un rôle à jouer.

«Il fait que quelques-uns des vétérans, les leaders de l'équipe, prennent les choses en mains. Il faut que l'équipe se raffermisse. C'est le travail et cet énorme désir de vaincre qui ont permis au Canadien de passer au travers de Québec.

«Les vétérans ont donné l'exemple. Quand vous voyez un gars comme (Rob) Ramage revenir avec un oeil fermé et le nez cassé, les jeunes ne peuvent faire autrement que de suivre. Lors de la dernière partie, les jeunes comme DiPietro et Ronan ont donné un effort supplémentaire.»

Photo: Yves Chartrand

Jean Béliveau a fait une rencontre intéressante lors son passage à Winnipeg. Marcel Corriveau (au centre) lui a montré une photo de confirmation où on les retrouve parmi un groupe d'élèves devant l'église St-Victoire à Victoriaville, ville où le Gros Bill a grandi. «Nous allions à la même école, St-Louis-de-Gonzague, des frères du Sacré-Coeur», explique le résidant de Brandon, qu'on aperçoit ici en compagnie d'un fils et d'un petit-fils

Des 586 buts qu'il a comptés dans sa carrière, Jean Béliveau trouve que les deux plus importants sont survenus dans les éliminatoires.

En 1969, il avait marqué en deuxième période de prolongation pour éliminer Boston en demi-finale.

L'autre est arrivé quelques années plus tôt. «On jouait en 1965 contre Chicago. C'était la 7e joute de la finale. À 14 secondes en partant, j'ai compté. Et on en a compté trois autres. On a fini la première période 4-0 et la joute a fini 4-0.»

Montréal remportait alors sa première coupe Stanley depuis 1960, et aussi une des dix par le Gros Bill (1) pendant sa carrière de 1953 à 1971.

Mais la victoire de 1965 était aussi double pour Jean Béliveau puisqu'il devenait le premier lauréat du trophée Conn Smythe, remis depuis au meilleur joueur des éliminatoires.

Yves CHARTRAND

(1) Le surnom vient du personnage grand et fort d'un film tourné au Québec au début des années 50.

Un gentilhomme qui savait se défendre

A côté de Maurice Richard qui était tempêtueux et de Gordie Howe qui savait lever les coudes au bon moment, Jean Béliveau a laissé à plusieurs l'image du parfait gentilhomme sur la glace.

Au cours des récentes années, des joueurs comme Bobby Smith et même Mario Lemieux lui ont été comparés. Jean Béliveau se dit honoré. «Chacun a sa façon de jouer. Le style d'un joueur provient de sa corpulence. Si vous êtes petit comme Henri (Richard) ou Cournoyer, vous faites des pas courts.

«Quand vous êtes grand, vous faites de grandes enjambées. Quand vous transportez la rondelle, vous avez une longue portée. Vous la tenez loin des autres comme Mario Lemieux fait. On me dit que je faisais pareil. Vous vous servez aussi de votre corps quand vous coupez vers le filet.»

Mais le joueur reconnu comme le plus habile des années 50 et 60 n'a pas toujours été un modèle de grâce.

Au début des années 60, le Canadien se faisait malmener comme équipe. On fit alors appel à John Ferguson, un joueur robuste au coup de patin difficile, rappelle Jean Béliveau. «Au début de la saison, Toe Blake l'a placé avec moi». Pour défendre Jean Béliveau? «Je n'ai jamais eu besoin de protection», réplique le Gros Bill, encore solide malgré ses 61 ans.

Jusqu'à l'arrivée de Ferguson, poursuit Jean Béliveau, «c'est moi qui était le plus puni en une saison. Je ne me battais pas. Mais en 1956-57, j'ai réalisé qu'on avait peut-être ambitionné (de moi depuis mes débuts en 1953). Ma meilleure année (offensive) a donc été celle où j'ai eu 160 minutes de punitions!»

Y.C.

Le Manitoba remporte l'or en ringuette

Tannées de la deuxième place!

Quatre jeunes athlètes de Lorette ont fait partie des équipes manitobaines de ringuette qui ont remporté trois des quatre des médailles d'or aux compétitions nationales de ringuette, du 8 au 17 avril, à Kitchener, Ontario. C'était la meilleure prestation du Manitoba en 15 ans.



photo: Jean-Pierre Dubé

Les médaillées Gaëtane Manaigre, 17 ans, Dominique Carrière, 15 ans, Suzanne Goulet, 18 ans, et Rachel Manaigre, 17 ans, de retour à Lorette et aux études. Elles ont passé leur première nuit à Toronto à l'hôtel Skydome. «Quand on est arrivées, les Blue Jays jouaient.»

«C'est parce qu'on forme vraiment une équipe, croit Rachel Manaigre, membre des belles (1), on est bien équilibré. Sur les équipes de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Québec, il y a une ou deux filles qui font toute l'ouvrage pour eux autres.»

À la mi-mars, les quatre patineuses de Lorette ont été repêchées pour l'équipe manitobaine par les formations championnes au provincial. Elles ont ensuite suivi un entraînement intensif de quatre sessions par semaine.

«Il y a du monde qui sont juste fiers de se rendre aux nationales, souligne Rachel Manaigre. Nous autres, quand on arrive là, on veut gagner. On a du coeur.»

Dominique Carrière, des juniors qui n'ont perdu aucun de leurs neuf matchs à Kitchener, est d'accord. «Quand le Manitoba allait au national, les dernières années, c'était toujours la deuxième place. On étaient tannées de la deuxième place. Je pense que c'est plus sérieux pour nous autres.

«Le Manitoba est une équipe très rapide. Avant de se rendre là-bas, nos pratiques étaient vraiment difficiles, poursuit-elle. Les entraîneurs croyaient en nous autres, toutes nos filles ont de l'ambition.»

Jusqu'à l'alimentation des filles était surveillée, avec des interdits sur le chocolat et la forte suggestion de manger des pâtes alimentaires à tous les jours.

«Les entraîneurs sont pas mal organisés. À Kitchener, se rappelle Dominique Carrière, on nous emmène au restaurant et on n'a pas de choix: il faut qu'on mange des nouilles.»

L'organisation ringuette n'a pas eu de difficulté à obtenir un congé d'une semaine de l'école pour les représentantes de la province. «L'école nous supporte, explique l'étudiante de Gabrielle-Roy, mais t'as beaucoup de travail quand tu reviens.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Les quatre niveaux sont les juniors (14-15 ans), les belles (16-17 ans), les debs (18-19 ans) et les debs intermédiares (20 ans et plus).

Feu vert

Le Centre de Oak Hammock ouvre



Le nouveau Centre de conservation du Marais Oak Hammock a ouvert les portes pour sa première saison le samedi 1er mai. Une centaine de personnes s'occupent à temps plein du siège social de Canards Illimités et des installations éducatives offrant des expositions, des artefacts et des présentations interactives, dont le marais restauré.

Un porte-parole du Centre a expliqué que toutes les inscriptions, les publications et les exposés sont dans les deux langues officielles. L'organisme a l'intention d'offrir des tournées guidées en français pour les écoles à partir de 1994 seulement.

Le complexe est situé à 50 km au nord de Winnipeg et au bord du marais couvrant 36 kilomètres carrés. Y vivent 260 espèces d'oiseaux, 26 espèces de mammifères et des centaines d'espèces de plantes.

J.- P. D.

Gens d'ici

Changements à Précieux-Sang

Il y aura des changements à la direction de l'école Précieux-Sang à partir de septembre prochain. Le directeur actuel, Michel McDonald, prend une année sabbatique pour compléter sa maîtrise en administration scolaire à l'Université de Montréal.



Michel McDonald.

«Je vais voyager beaucoup entre Winnipeg et Montréal», explique le directeur de l'école Précieux-Sang depuis six ans.

C'est donc Alexis Bertrand, directeur-adjoint depuis 10 ans, qui occupera le poste de directeur au cours de l'année 1993-1994, tandis que Bertrand Delaquis deviendra adjoint par intérim.

L'école Précieux-Sang compte 320 élèves et 24 enseignants, «22 l'an prochain, précise Alexis Bertrand, à cause de coupures.» Dans une école française, dit-il, le rôle d'un directeur est de favoriser l'épanouissement de la culture française, et, bien évidemment, «répondre aux besoins des élèves.»

S. L.

SOCIÉTÉ

De Canada Packers à l'Institut collégial Saint-Pierre

Le destin d'enseigner

Tout destinait Jean Laroche à devenir enseignant: son entourage familial, ses facilités d'apprentissage, son goût pour la lecture et l'étude. Pourtant, il n'est entré dans l'enseignement qu'en septembre 1992. À 45 ans.

Un étudiant brillant. Ainsi qualifiait-on le jeune Jean Laroche à l'école de Saint-Pierre-Jolys dans les années soixante. Trois fois lauréat provincial du Concours de français de l'Association d'éducation des Canadiens français du Manitoba, il est contacté à la fin de sa 12 année par la Division scolaire de la Montagne qui lui propose un poste d'enseignant.

Mais Jean refuse. Plutôt que de transmettre son savoir à de jeunes têtes blondes, il prend la route en devenant conducteur d'un camion de poubelles. «Je ne me sentais pas prêt à travailler avec des jeunes, explique-t-il. Je ne voulais pas risquer de leur faire perdre une année. La responsabilité d'enseignant était trop lourde pour moi.»

Bientôt lassé de sillonner les routes, le natif de Saint-Pierre-Jolys entre aux abattoirs Canada Packers de Saint-Boniface en 1970. Il y restera 13 ans, le temps de perdre un peu son français, de se briser quelques doigts et phalanges (comme tous ses camarades de travail), jusqu'à l'accident tragique qui survient en 1983.

«Je me suis fais attaquer par un porc, dans le dos. Une attaque surprise. Il m'a envoyé au plafond. J'avais tout le dos défait. Six mois de convalescence. Cette fois, c'était le bout. J'étais écoeuré de l'abattoir.»

photo: Laurent Gimenez

Jean Laroche enseigne à l'Institut collégial Saint-Pierre depuis septembre 1992. «À Canada Packers, t'étais comme un engin. Quand je sortais de là, je me sentais vidé. À l'école, même après une journée difficile, le simple sourire d'un enfant m'apporte quelque chose. Je me sens bien dans ma peau.»

Mais le temps de l'enseignement n'était pas encore venu. Jean Laroche devient bricoleur à son compte, puis il travaille pour deux entreprises de construction. Le 10 juin 1989, c'est à nouveau l'accident. Une scie circulaire, un éclat de bois qui fait perdre l'équilibre, la main qui rencontre la lame. Jean perd l'usage partiel de ses doigts, il doit changer de métier.

«Quand le médecin m'a demandé: qu'est-ce que tu vas faire maintenant? J'ai répondu sans hésiter: je vais retourner aux études et devenir enseignant. J'avais toujours gardé ça en moi. C'était comme une hantise. La graine était entrée le jour où la Montagne m'avait approché, et je savais qu'elle finirait par germer.»

En septembre 89, Jean Laroche s'inscrit à la faculté d'éducation du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). Il passe son baccalauréat en deux ans et dix mois au lieu des quatre années habituelles.

«Les gens qui retournent aux études à mon âge sont sérieux. Ils savent ce qu'ils veulent et pourquoi ils sont là. Les premiers jours, j'avais peur. Mon français était rendu dans les broussailles. J'avais peur aussi de ne pas être accepté des jeunes. Un vieux de 41 ans, vous comprenez... Mais au bout d'un mois, c'est eux qui avaient peur! J'arrivais tôt, bien pompé, plein d'énergie. Ils ont fini par me trouver cool!»

Le père de trois garçons de 9 à 16 ans précise que son retour aux études s'est bien déroulé pour deux raisons principales: le soutien de son épouse Lise (née Lambert), qu'avait suivi le même itinéraire quelques années auparavant, et son goût pour la lecture et l'étude qui ne l'a jamais quitté, même sur les chaînes d'abattage de Canada Packers.

«Je lisais des fois des pages de dictionnaire pour le plaisir d'apprendre le vocabulaire, les nuances entre les mots. Je lisais beaucoup, spécialement l'histoire, qui me passionne, et je faisais beaucoup de mots croisés.»

Quand on lui demande comment les gens ont réagi lorsqu'il a repris les études, le résidant de Saint-Malo depuis 18 ans éclate de rire: «Il y en avait pas mal qui disaient: jamais Laroche va finir ses études. C'est un maudit rêveux.

«C'est gens-là, moi, je les remercie. Ils me donnent envie d'aller encore plus loin, de relever d'autres défis. En juillet, je vais commencer une pré-maîtrise en éducation spéciale. Ceux qui disent que je n'y arriverai pas, j'ai envie de leur parler de mon futur doctorat!»

Laurent GIMENEZ

De mère à étudiante

Gérer études et famille

Susan Babynchuk a terminé le 30 avril son bac de quatre ans en éducation au CUSB. À 39 ans, mère de deux enfants de 12 et 10 ans, elle commence une nouvelle carrière et espère trouver un emploi comme enseignante au primaire.

«Quand j'étais en première année de bac, mon plus jeune fils était aussi en première année au primaire», se rappelle-t-elle. Et tous trois, enfants et maman, ont trouvé l'expérience scolaire difficile à vivre au début: les enfants parce qu'ils étaient habitués à avoir maman à la maison; et Susan parce qu'elle avait perdu l'habitude des dissertations!

«Mon mari travaille le soir, dit-elle, alors j'ai la responsabilité des enfants jusqu'à ce qu'ils se couchent, vers 9 h. Je commençais mes travaux après 9 h, parfois jusqu'à deux heures du matin! Gérer la famille et les études, c'est le plus difficile.» Mais elle ne regrette pas ces quatre années.

Diplômée de l'école Précieux-Sang en 1972, Susan a un cheminement qui ressemble à celui de plusieurs: emplois divers, mariage, première grossesse, retour au travail, 2e grossesse. Elle consacre alors son temps à ses enfants, tout en travaillant à l'occasion.

Puis voilà que le plus jeune de ses fils entre à la maternelle. «Je ne voulais pas rester à la maison, je voulais faire quelque chose.» Elle fait du bénévolat à l'école des garçons, où on s'étonne qu'elle n'enseigne pas. «Je suis allée au CUSB parce que je pensais que je pourrais faire du bien. Parce que j'aime les enfants!»

Sylviane LANTHIER

Retour aux études

Toutes sortes de raisons

Conseiller pédagogique au CUSB, Roland Saurette a interrogé l'ordinateur du Collège pour découvrir combien d'étudiants de plus de 30 ans étaient inscrits au Collège cette année.

Résultat: le CUSB compte 23 étudiants nés avant 1953 (donc âgés de 40 ans et plus), et qui ne sont pas inscrits à la maîtrise, à la pré-maîtrise ou au certificat post-bac.

Chez les 30-40 ans, on dénombre 63 étudiants au bac. «Je suis quand même surpris qu'il y en ait tant que ça!», lance le conseiller pédagogique, qui estime que le CUSB accueille davantage d'étudiants adultes qu'auparavant.

«Les gens ont toutes sortes de raisons de revenir aux études: des mères de familles veulent retourner travailler, d'autres désirent réorienter leur carrière, d'autres ont laissé l'école après la 12e année et décident à 40 ans de s'inscrire en arts, par exemple.»

Les programmes d'éducation et de traduction attirent une bonne partie de ces étudiants, ainsi que celui de gestion de bureau offert par l'École professionnelle, qui constitue une sorte de débouché naturel pour les femmes ayant suivi le programme Nouveau départ.

La clientèle adulte du Collège compte aussi des étudiants étrangers, dont certains terminent un bac par correspondance, de leur pays d'Afrique.

S. L.

OPÉRATEUR.TRICE SUR CONSOLE AU PLANÉTARIUM

Le planétarium demande un opérateur.trice sur console, à temps partiel, pour la préparation, le montage et la présentation des spectacles. Ce poste temporaire débutera le 17 mai et se terminera le 6 septembre.

Qualifications:

- diplôme d'études secondaires (12e année);
- une bonne connaissance des deux langues officielles (préférable);
- une formation en éducation et/ou dans le service au public;
- une base en astronomie et/ou dans les techniques d'opération d'équipement audio-visuel.

Salaire: 10,83 $ - 13,15 $ de l'heure.

Posez votre candidature par écrit **avant le 10 mai 1993** auprès de la:

Directrice du personnel
Musée de l'homme et de la nature du Manitoba
190, avenue Rupert
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0N2

Commission de protection de l'environnement

AVIS D'AUDIENCES PUBLIQUES

APPROVISIONNEMENT EN EAU – RÉGION DE PEMBINA VALLEY

La Commission de protection de l'environnement du Manitoba tiendra des audiences publiques, afin d'entendre les commentaires se rapportant à la proposition de construire et de mettre en service un vaste réseau d'aqueduc dans la région du Manitoba appelée "Pembina Triangle". Ladite proposition, soumise par la "Pembina Valley Water Cooperative", a été reçue pour fin d'autorisation en vertu de la **Loi sur l'environnement**.

Lieu: Herman Prior Senior Centre, 40, ch. Royal nord, PORTAGE-LA-PRAIRIE (MB)
Date: Les 14, 15 et 16 juin 1993, et les 17 et 18 juin s'il y a lieu
Heures: de 19 h à 22 h (14 juin)
de 13 h 30 à 17 h et de 19 h à 22 h (15, 16 et 17 juin) 09 h (18 juin)

Lieu: The Russell Inn, intersection des routes 16 et 83, **RUSSELL (MB)**
Date: Les 22 et 23 juin 1993, et le 24 juin, **s'il y a lieu**
Heures: de 19 h à 22 h (22 juin)
de 13 h à 17 h et de 19 h à 22 h (23 juin)
09 h (24 juin)

Lieu: New Horizons Senior Centre, 39, 1ère Rue nord-ouest, **ALTONA (MB)**
Date: Les 28 et 29 juin 1993, et le 30 juin, **s'il y a lieu**
Heures: de 19 h à 22 h (28 juin)
de 13 h 30 à 17 h et de 19 h à 22 h (29 juin)
10 h (30 juin)

Ces audiences publiques ont pour objet de permettre à la population de se prononcer et de proposer au ministre de l'Environnement des recommandations appropriées sur les sujets suivants:

- les besoins liés à la proposition d'approvisionnement en eau dans la région visée en ce qui concerne: a) les populations demeurant dans la région et les développements projetés; b) la stratégie de conservation des eaux dans la région; c) les autres moyens permettant d'atteindre les objectifs fixés par l'instigateur du projet (la "Pembina Valley Water Cooperative");
- les activités liées au projet, dont celles associées à la préparation du site en vue de la construction, du fonctionnement, de l'entretien et de la disposition finale de toutes les composantes du projet;
- les effets possibles du projet sur l'environnement biophysique, la santé, les ressources existantes et projetées, l'utilisation du sol et de l'eau, y compris les répercussions sur les écosystèmes terrestres et aquatiques;
- les répercussions sociales, sanitaires, culturelles et économiques directement liées aux effets du projet sur l'environnement;
- les conséquences découlant de l'afflux de travailleurs, d'équipement et de matériel sur les résidants, les sols et les ressources touchés;
- la pertinence des mesures proposées en vue d'atténuer les effets négatifs du projet sur l'environnement et, s'il y a lieu, de neutraliser les effets négatifs non éliminés;
- la pertinence des plans proposés et des mesures envisagées pour le transport, la manutention et l'élimination des matières et des produits dangereux, et en cas d'accident ou de situation d'urgence ayant une incidence sur l'environnement;
- tout moyen proposé visant à vérifier les effets du projet sur l'environnement.

Note: a) Il sera tenu compte de toute l'étendue géographique touchée par les effets possibles précités, y compris ceux qui pourraient être attribuables à la préparation du site en vue de la construction, du fonctionnement, de l'entretien et de la disposition finale du projet.

b) Les recommandations de la Commission de protection de l'environnement devront, s'il y a lieu, englober, prendre en considération et refléter les principes de développement durable prescrits dans Vers une stratégie de développement durable pour les Manitobains, ainsi que la politique relative aux eaux énoncée dans la Stratégie de conservation des sols et de l'eau.

Pour de plus amples renseignements sur la proposition, on peut s'adresser aux endroits suivants: Centre de documentation (Immeuble 2, 139, av. Tuxedo, Winnipeg), Bibliothèque publique Centennial (251, rue Donald, Winnipeg), Bibliothèque du Palais législatif (200, rue Vaughan, Winnipeg), Bibliothèque régionale de l'ouest du Manitoba (638, av. Princess, Brandon), Bibliothèque régionale Portage Plains (170, av. Saskatchewan ouest, Portage-la-Prairie), Bibliothèque régionale du Sud (Centre) 352, rue Stephen, Morden). On peut également communiquer avec M. Dan McNaughton, Service des autorisations des projets à incidences environnementales, Environnement Manitoba, au 945–7100.

Toute personne qui désire soumettre ses commentaires au cours d'une audience publique doit communiquer avec le bureau de la Commission par écrit ou en téléphonant à frais virés au 1–326–2395 avant la date fixée pour l'audience. Les participants sont invités à envoyer leurs soumissions écrites dix jours avant la tenue de l'audience.



Commission de protection de l'environnement
C.P. 21420, 234, avenue Reimer
Steinbach (Manitoba) R0A 2T3
Téléphone: 326-2395, Télécopieur: 326-2472



(préavis de cinq jours exigé)

CRTC Décision Canada

Décision 93-123. Modifications de licence de radio. Différents endroits au pays. APPROUVÉ – Demandes concernant le Site d'antenne, le périmètre de rayonnement et l'emplacement des studios, la liste de diffusion hebdomadaire et le facteur maximal de répétition, telles que mentionnées en annexe à la décision, à l'exception des quatre demandes suivantes: **Radiomutuel Inc.**, Magog (Qué.) (CIMO-FM); **NewCap Broadcasting Limited**, Camrose (Alb.) (CFCW); **CHUM Limited**, Drumheller (Alb.) (CKDQ); **Radio QX-FM Inc.**, Selkirk (Man.) (CFQX-FM). APPROUVÉ – Suppression des dispositions de la licence de CIMO-FM, CFCW, CKDQ et CFQX-FM concernant le site d'antenne, telles qu'énoncées dans chaque licence. REFUSÉ – Remplacement des dispositions des licences de CIMO-FM, CFCW, CKDQ et CFQX-FM concernant l'emplacement des studios. APPROUVÉ – Suppression des exigences contenues dans la Promesse de réalisation de CFQX-FM Selkirk, Partie II, en ce qui a trait au nombre minimal hebdomadaire de pièces musicales distinctes, excluant les reprises de ces pièces, et le nombre maximal de fois qu'une pièce musicale distincte peut être diffusée. «Vous pouvez consulter les documents du CRTC dans la *Gazette du Canada*, Partie I; aux bureaux du CRTC; dans les bibliothèques de référence; et aux bureaux de la titulaire pendant les heures normales d'affaires. Pour obtenir copie de documents publics du CRTC, prière de communiquer avec le CRTC aux endroits ci-après: Ottawa-Hull, (819) 997–2429; Halifax, (902) 426–7997; Montréal, (514) 283–6607; Winnipeg, (204) 983–6306; Vancouver, (604) 666-2111.»

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — Canadian Radio-television and Telecommunications Commission





BUREAUX RÉGIONAUX DU CSRN

À compter du 3 mai, le personnel administratif du CSRN sera en poste dans les collectivités suivantes pendant cinq semaines afin d'aider les agriculteurs qui sont inscrits au Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) à remplir leur formulaire du programme pour 1992.

Société du crédit agricole
Thomas Mall
724, 8e rue
Brandon (Manitoba)
Téléphone: 726–7595
Heures de bureau: 8 h à 16 h 30

Société du crédit agricole
Pièce 203
Immeuble du Bureau de poste
Dauphin (Manitoba)
Téléphone: 638–6816
Heures de bureau: 8 h à 16 h 30

Société du crédit agricole
Co-op Town & Country Mall
Route 1A ouest
Portage-la-Prairie (Manitoba)
Téléphone: 857–8729
Heures de bureau: 8 h à 16 h 30

Édifice Homelife Realty
Victoria Plaza
Boul. Loewen/Route n° 12
Steinbach (Manitoba)
Téléphone: 326–7717 ou 326–7718
Heures de bureau: 9 h à 17 h

Si vous désirez revoir votre formulaire du CSRN pour 1992 ou si vous avez besoin d'aide pour le remplir, veuillez communiquer avec votre bureau régional, par téléphone ou en personne.

Canada



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14 h, le jour de la date limite. Elles devront être adressées au gestionnaire de la Division, Direction de la gestion intégrée, Division de la Saskatchewan et du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, C.P. 1408, Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse susmentionnée, n° de téléphone (204) 983–2372.

PROJET

N° 781499 — GENDARMERIE ROYALE DU CANADA
Broughton Island (T.N.-O.)
Construction d'un bâtiment de détachement

Date limite : le jeudi 3 juin 1993

Dépôt: 250 $

On peut également obtenir les documents de soumission auprès de Travaux Publics Canada, 5013, 51e rue, Yellowknife (T.N.-O.). On peut aussi les consulter aux bureaux des associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba) et des Territoires du Nord-Ouest.

Pour tout renseignement d'ordre technique, prière de communiquer avec Doug Layton, gestionnaire de projet, au (204) 983–3253, ou avec Howard Butler, agent de projet, au (204) 983–4677.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, prière de composer le (204) 983-2372.

DIRECTIVES

Le chèque pour les plans et devis doit être libellé à l'ordre du Receveur général du Canada. Le dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Sans garantie d'acceptation d'aucune des soumissions présentées, même la plus basse.

Canada

SECRÉTAIRE

L'Institut international du développement durable est une société à but non lucratif dont les bureaux sont situés à Winnipeg et qui est dirigé par un conseil d'administration international. Son mandat est de promouvoir le concept et la pratique du développement durable en matière d'économie et d'environnement. L'Institut entreprend des projets et des programmes de développement grâce à la participation financière et à l'appui des gouvernements du Canada et du Manitoba.

L'IIDD est à la recherche d'une personne capable d'assurer les fonctions de secrétaire pour le personnel du programme. La personne candidate idéale devra posséder plusieurs années d'expérience en travail de bureau, d'excellentes qualités en communications, en matière d'organisation, et devra pouvoir travailler en équipe. La connaissance de Microsoft Word est essentielle. De plus, une notion des logiciels de calcul électronique et de graphiques serait vraiment souhaitable. Une bonne connaissance d'une langue autre que l'anglais, un intérêt pour les questions internationales et une sensibilité aux différentes cultures seraient des atouts précieux.

Votre demande accompagnée d'un curriculum vitae et de vos attentes salariales devra être envoyée au plus tard le 14 mai 1993 à:

Directeur
Ressources et administration
IIDD
161, avenue Portage est, 6e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0Y4

TRADUCTEURS ET TRADUCTRICES QUALIFIÉS DEMANDÉS

Le gouvernement du Manitoba est à la recherche de personnes qualifiées pour traduire à la pige des textes variés.

Ces textes sont rédigés, et doivent être rendus, en diverses langues, y compris le français et l'anglais.

Les personnes qui désirent offrir leurs services doivent nous faire part de ce qui suit: expérience en traduction, tarifs, domaines et langues de spécialité, ressources en informatique. Les candidats peuvent avoir à subir un examen écrit. Envoyez vos offres de service à l'adresse suivante:

Culture, Patrimoine et Citoyenneté Manitoba
Service de traduction
405, Broadway, 4e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3L6

Pour de plus amples renseignements, veuillez composer le 945–3095.

Conseiller agricole
Steinbach

Le candidat devra offrir aux exploitants agricoles des services de direction et d'orientation touchant tous les programmes ministériels. Ses fonctions regroupent le développement et l'évaluation de programmes de consultation en matière de financement agricole, ainsi que de méthodes d'élevage et de culture dont l'objectif est d'utiliser au mieux les ressources agricoles et rurales; le candidat devra également veiller à l'administration et à la diffusion dans le district du programme des cercles "4-H".

Un baccalauréat en sciences de l'agriculture est exigé ainsi qu'une expérience de vie en milieu agricole ou rural, plus cinq ans d'expérience dans divers programmes de vulgarisation et se rattachant à l'agriculture; une connaissance en technologie de la production agricole est également nécessaire. Le candidat doit être prêt à voyager et à diriger des réunions. Les demandes des candidats qui possèdent une expérience plus limitée pourront être prises en considération mais uniquement pour les postes de scientifique en agrologie du 1er et du 2e échelon. Le candidat devra être capable de travailler en anglais et en français. Doit être admissible à l'Institut manitobain d'agrologie. La préférence sera donnée aux candidats qualifiés membres de groupes visés par le Programme d'action positive.

Échelle de salaire: 40 612 $ – 51 067 $ par an.
Compétition n° 03003

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature à: Agriculture Manitoba, Service du personnel, 803–401, avenue York, Winnipeg (R3C 0P8), jusqu'au 14 mai 1993.

Nécrologies



Gérard Freynet

C'est avec le plus profond regret que nous annonçons le décès de Gérard Freynet, époux bien-aimé de Dora Freynet (née Blanchette) décédé paisiblement le 6 avril 1993, à l'Hôpital de Sainte-Anne-des-Chênes, le jour de ses 70 ans.

Il laisse dans le deuil huit enfants: Richard (Louise Charrière), Ronald (Nicole Maynard), Ginette Courcelles (Guy), Gisèle Bissonnette (Arcel), Marc (Lisette Chevrier), Louise Garand (Claude), Carole Freynet-Gagné (Jean-Paul) et André Freynet. Il laisse aussi deux frères, Roland (Yvonne), Léo (Yvette) et trois soeurs, Solange Simard (Alix), Hermine Vielfaure (Antonio) de Hemmingford (Québec) et Diane Therrien (Maurice) d'Ottawa. Il sera aussi regretté par la famille Blanchette: Eveline Champagne (Gérard), Flore Grenier (feu Alfred), Alda Leclerc (Claude), Odette Fontaine (Paul), Isaïe Blanchette (o.m.i.), Léon Blanchette (Mireille), Gérald Blanchette, Marcel Blanchette (Claudia).

«Pépère» manquera énormément à ses quinze petits-enfants. Il les aimait de tout son coeur et profitait de toutes les occasions pour les gâter, les louanger ou passer un moment spécial avec eux. Son légendaire violon, qui a animé plus d'une réunion familiale, ne sera certainement pas oublié.

De l'aveu de tous, papa était un père exceptionnel. Il adorait ses enfants et a tout fait pour assurer leur bonheur. La famille était pour lui une source de grande joie et d'inspiration. Il était toujours là pour ses enfants et il donnait sans compter.

Animé d'une foi inébranlable et d'un profond respect pour sa langue et sa culture, il a défendu avec passion le fait français au Manitoba et a soutenu de nombreuses oeuvres de charité. Son travail de traiteur l'a d'ailleurs amené à se lier d'amitié avec de nombreuses personnes et à jouer un rôle actif au sein de la communauté. Il était connu de tous pour son dévouement, sa joie de vivre et son immense générosité.

Papa avait une autre passion: le voyage. Il pouvait en parler pendant des heures et comptait le Québec, la France et la Floride parmi ses destinations préférées. Il vivait pour le moment présent et s'était même fait construire un chalet à Hemmingford, au Québec, où il était dans toute sa gloire.

Les funérailles ont été célébrées en l'église de Sainte-Anne-des-Chênes le lundi 12 avril à 14 h, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial. Son beau-frère Isaïe Blanchette, o.m.i., était le célébrant principal.

La famille Freynet tient à remercier de tout coeur, Dr G. Gobeil et tout particulièrement son gendre, Dr Arcel Bissonnette et tout le personnel dévoué et compétent de l'Hôpital Sainte-Anne ainsi que tous ceux et celles qui ont soutenu notre famille pendant cette dure épreuve. Elle désire remercier également toutes les personnes, parents et amis, qui lui ont témoigné leurs sympathies soit par offrandes de messes, envois de fleurs ou dons. Nous remercions aussi père Isaïe Blanchette et tous les prêtres qui ont concélébré, la chorale, les solistes, Rachel Therrien (nièce), Monique La Coste, Suzanne Druwé et les organistes, Mme Langill et Christian Delaquis.

Les porteurs étaient ses quatre gendres et deux neveux, Hubert Blanchette et Robert Simard. La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 357, Des Meurons, 233-4949.

Au lieu de fleurs, les amis qui le désirent peuvent faire un don à l'Association missionnaire de Marie immaculée (AMMI) à l'adresse suivante: 111, Middle Gate, R3C 2C6.

Adieu papa.

Louise Georgette Cartier

Louise Georgette Cartier est décédée le 15 avril 1993 à l'Hôpital général de Saint-Boniface à l'âge de 67 ans.

Louise a été précédée dans la mort par son père Georges Cartier en 1951, sa mère Blandine Barnabé en 1971 et son frère Georges Etienne en 1974. Elle laisse dans le deuil plusieurs cousin(e)s et ami(e)s.

Louise a travaillé pendant 40 ans à la Banque canadienne impériale de commerce, rue Marion, Saint-Boniface.

La messe de la Résurrection a été célébrée le lundi 19 avril en l'église du Sacré-Coeur, 421, rue Brandon, Winnipeg, par le père Gérald Labossière, suivie par l'enterrement à Saint-Jean-Baptiste.

Les remerciements les plus sincères sont offerts au docteur Schroeder et au personnel du 3E Soins palliatifs, Hôpital général de Saint-Boniface. Des dons peuvent être faits à sa mémoire aux Soins palliatifs, 409, avenue Taché, Winnipeg, R2H 2A6.

Que tous ceux qui ont témoigné leurs condoléances par offrande de messes, envois de fleurs ou assistance aux funérailles soient sincèrement remerciés.

REMERCIEMENTS

La communauté des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, ainsi que la famille de Soeur Cécile Trudeau, désirent remercier très sincèrement les nombreux parents et amis qui leur ont témoigné des sympathies à l'occasion de son récent décès.

Les prières, les cartes, les offrandes de messes, la participation à la messe commémorative à l'Île-des-Chênes, tout fut grandement apprécié.

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 8 mai

7h00 Télé-M Jem

7h30 CBWFT Vazimolo
Télé-M Ma petite pouliche

7h31 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson

7h50 CBWFT Touftoufs et Polluards

8h00 Télé-M Transformers

8h20 CBWFT Clyde

8h30 Télé-M Les tortues Ninja

8h50 CBWFT Tic et Tac, les rangers du risque

9h00 Télé-M Le club des branchés

9h15 CBWFT Vazimolo

9h30 Télé-M C'est un abat!

9h40 CBWFT Looping

10h00 CBWFT Tiny Toons

10h15 TV-5 Alice

10h30 CBWFT Robin des bois junior
Télé-M Le tour du Québec

11h00 CBWFT La semaine parlementaire à Ottawa
Télé-M Cinémaximum: L'affrontement

11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres

11h30 CBWFT Co Hoedeman animateur

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT Ciné-famille: Au bout de la route
TV-5 Bouillon de culture

13h30 Télé-M Cinémaximum: Les passagers de l'angoisse
TV-5 Architecture et géographie sacrée

14h00 CBWFT L'univers des sports

14h30 TV-5 Autovision

15h00 Télé-M Vidéo rock détente
TV-5 Reflets

15h30 CBWFT Génies en herbe
Télé-M Jeopardy

16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Les héros de l'hiver
TV-5 Journal télévisé suisse

16h30 Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Génies en herbe

17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ciné-extra: Piège
TV-5 Archéologie

17h30 CBWFT Scully rencontre
TV-5 Dossiers justice

18h00 CBWFT L'Empire des futures stars
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
Télé-M Ciné-extra: Les griffes du cauchemar
TV-5 Thalassa

20h00 TV-5 Sacrée soirée

21h00 Télé-M Top musique

21h30 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Le cercle de minuit

21h50 CBWFT Les nouvelles du sport

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports

22h10 CBWFT Télé-sélection: Voyageur malgré lui

22h40 TV-5 Bon weed-end

22h42 Télé-M Ciné-lune: À bride abattue

23h05 TV-5 Journal télévisé suisse

23h35 TV-5 Thalassa

0h35 TV-5 Sacrée soirée

2h05 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 9 mai

7h30 CBWFT Vazimolo
Télé-M Le monde à venir

7h31 CBWFT La sagesse des Gnomes

7h55 CBWFT Les mystérieuses cités d'or

8h00 Télé-M Vision mondiale

8h30 CBWFT Lucky Luke

8h55 CBWFT Souris noire

9h00 Télé-M Sur la colline

9h15 CBWFT Manigances

9h30 Télé-M Sans détour

9h45 CBWFT Parcelles de soleil

10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée à l'église Marie-Reine-du-Monde et Saint-Patrice à Rawdon par Serge Perreault, ptre.
Télé-M On rénove

10h15 TV-5 Les grands solistes français

10h30 Télé-M La santé au travail

10h45 TV-5 Musique classique

11h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Cinémaximum: Le paradis à la fin de vos jours

11h05 CBWFT La semaine verte

11h15 TV-5 Télétourisme

11h45 TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT Second regard
TV-5 L'heure de vérité

12h30 CBWFT Le baseball Labatt bleue des Expos

13h00 Télé-M Cinémaximum: Le crime de la loi
TV-5 Jamais sans mon livre

14h00 TV-5 Le monde est à vous

15h00 CBWFT Sur la trace des Émerillons
Télé-M Charivari élite

15h30 CBWFT Millefeuille
Télé-M La vie des gens riches et célèbres
TV-5 Espace francophone

16h00 CBWFT Les inventions de la vie
Télé-M Vins et fromages
TV-5 Journal télévisé belge

16h30 CBWFT Grandes gueules
Télé-M L'événement
TV-5 30 millions d'amis

17h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
TV-5 L'école des fans

17h30 Télé-M Cinéma du dimanche: Soul man

18h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h10 CBWFT Découverte

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Surprise sur prise
TV-5 7 sur 7

19h30 Télé-M Les grands prix du tourisme québécois

20h00 CBWFT Les beaux dimanches - Montréal reçoit
TV-5 Frou-frou

21h00 Télé-M Tête à tête

22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports

22h10 TV-5 Jamais sans mon livre
CBWFT Le dimanche

22h35 Télé-M Vision mondiale

22h45 CBWFT Les nouvelles du sport

23h00 CBWFT Le clap

23h05 TV-5 Journal télévisé belge

23h25 CBWFT Ciné-club: Les bas-fonds

23h35 TV-5 7 sur 7

0h35 TV-5 Radio France internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé - M : 28/43** **TV - 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 10 mai

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h30 Télé-M Santa Barbara

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Grisu le petit dragon
TV-5 La cuisine des mousquetaires

10h30 CBWFT Gabby et les petits malins
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 L'école des fans

11h00 CBWFT Comme on est

11h45 CBWFT La cuisine au quotidien
TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 7 sur 7

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: À la recherche de la panthère rose

13h00 TV-5 Sacrée soirée

13h30 CBWFT Vie de famille

14h30 CBWFT Mont-Royal
Télé-M À bien y penser
TV-5 La chance aux chansons

15h00 Télé-M Top modèles

15h05 TV-5 Une pêche d'enfer

15h30 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Le jeu des dictionnaires

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
Télé-M Jeopardy
TV-5 La cuisine des mousquetaires

16h45 TV-5 Défendez-vous

16h57 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Scully rencontre

17h30 CBWFT Manitoba ce soir - Édition spéciale - Festival théâtre jeunesse provincial 93
Télé-M Virus
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M La vie des gens riches et célèbres
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
Télé-M Drôle de vidéo

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 Télé-M L'or du temps
TV-5 Téléobjectif

20h00 Télé-M Au nom du père et du fils
TV-5 Bas les masques

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h05 TV-5 Tell quel

21h25 CBWFT Le point

21h35 TV-5 Reportages

22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Opération open

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h50 CBWFT Marilyn

22h55 Télé-M Mongrain de sel

23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h20 CBWFT La politique fédérale

23h30 TV-5 Téléobjectif

0h00 CBWFT Cinéma: Les témoins silencieux

0h30 TV-5 Bas les masques

1h35 TV-5 Tell quel

2h05 TV-5 Radio France internationale

Mardi 11 mai

5h30 Télé-M Salut, bonjour!

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h30 Télé-M Santa Barbara

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Grisu le petit dragon
TV-5 La cuisine des mousquetaires

10h30 CBWFT Gabby et les petits malins
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Scully rencontre

11h00 CBWFT Comme on est
Télé-M Le TVA, édition midi

11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres

11h45 CBWFT La cuisine au quotidien
TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Frou-frou

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Pris entre deux feux

13h30 CBWFT L'art de vivre

14h30 CBWFT Maritimes en direct
Télé-M À bien y penser
TV-5 La chance aux chansons

15h00 CBWFT La cour en direct
Télé-M Top modèles

15h05 TV-5 Une pêche d'enfer

15h30 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Le jeu des dictionnaires

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Alana ou le futur imparfait
Télé-M Jeopardy
TV-5 La cuisine des mousquetaires

16h45 TV-5 Défendez-vous

16h55 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord sud

17h30 CBWFT Manitoba ce soir - Édition spéciale
Télé-M Virus
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Gipsy King
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h30 CBWFT Des jardins d'aujourd'hui

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 CBWFT Sherlock Holmes
Télé-M La misère des riches II
TV-5 Temps présent

20h00 CBWFT Dallas
Télé-M Le match de la vie
TV-5 Taratata

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib

21h25 CBWFT Le point

21h30 TV-5 À vos amours

22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports

22h30 TV-5 Intérieur nuit

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h50 CBWFT Marilyn

22h55 Télé-M Mongrain de sel

23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h20 CBWFT Cinéma: Les diamants de l'oubli

23h30 TV-5 Temps présent

0h30 TV-5 Taratata

2h00 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 12 mai

5h30 Télé-M Salut, bonjour

7h00 CBWFT SRC bonjour

8h00 Télé-M À votre santé

8h30 Télé-M Santa Barbara

9h00 CBWFT Les anges du matin

9h30 Télé-M Aimer

10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit

10h15 CBWFT Grisu le petit dragon
TV-5 La cuisine des mousquetaires

10h30 CBWFT Gabby et les petits malins
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous

10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Nord sud

11h00 CBWFT Comme on est
Télé-M Le TVA, édition midi

11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres

11h45 CBWFT La cuisine au quotidien
TV-5 Vision 5

12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Temps présent

12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: La chevauchée des sept mercenaires

13h00 TV-5 Taratata

13h30 CBWFT Le temps de vivre

14h30 CBWFT La loi de Los Angeles
Télé-M À bien y penser
TV-5 La chance aux chansons

15h00 Télé-M Top modèles
TV-5 Une pêche d'enfer

15h30 CBWFT La bande à Picsou
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Le jeu des dictionnaires

15h57 CBWFT 0340

16h00 CBWFT Kim et Clip
TV-5 Journal télévisé de FR3

16h25 CBWFT 0340

16h30 CBWFT Livraison spéciale
Télé-M Jeopardy
TV-5 La cuisine des mousquetaires

16h45 TV-5 Défendez-vous

16h55 CBWFT 0340

17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert

17h30 CBWFT Manitoba ce soir - Édition spéciale
Télé-M Virus
TV-5 Des chiffres et des lettres

18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Loto-quiz
TV-5 Journal télévisé de TF1

18h30 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
Télé-M Cinéma du mercredi: Le projet Manhattan

18h35 TV-5 Vision 5

19h00 TV-5 Spécial cinéma

20h00 TV-5 Le cercle de minuit

21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad Lib

21h10 TV-5 Le divan

21h25 CBWFT Le point

21h35 TV-5 Autant savoir

22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
TV-5 Tête à tête

22h35 CBWFT Les nouvelles du sport

22h50 CBWFT Marilyn

22h59 Télé-M Mongrain de sel

23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3

23h20 CBWFT Cinéma: Eleni

23h30 TV-5 Les jupons de la révolution

1h05 TV-5 Spécial cinéma

2h05 TV-5 Radio France internationale

Jeudi 13 mai

5h30 Télé-M **Salut, bonjour**
7h00 CBWFT **SRC bonjour**
8h00 Télé-M **À votre santé**
8h30 Télé-M **Santa Barbara**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**
10h15 CBWFT **Grisu le petit dragon**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
10h30 CBWFT **Gabby et les petits malins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Feu vert**
11h00 CBWFT **Comme on est**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien**
TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **Spécial cinéma**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Moyens détournés**
13h00 TV-5 **Le cercle de minuit**
13h30 CBWFT **Cinéma: Le toubib**
14h10 TV-5 **Le divan**
14h30 Télé-M **À bien y penser**
14h35 TV-5 **La chance aux chansons**
15h00 Télé-M **Top modèles**
15h10 TV-5 **Une pêche d'enfer**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Claire Lamarche**
15h35 TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
15h57 CBWFT **0340**
16h00 CBWFT **Kim et Clip**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h25 CBWFT **0340**
16h30 CBWFT **Alana ou le futur imparfait**
Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h45 TV-5 **Défendez-vous**
16h50 CBWFT **0340**
17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Découverte**
17h30 CBWFT **Manitoba ce soir - Éditon spéciale**
Télé-M **Virus**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **La montagne du Hollandais**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **Ma maison**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 CBWFT **Les Francofolies de Montréal**
Télé-M **La trentaine**
TV-5 **Faut pas rêver**
20h00 CBWFT **Enjeux**
Télé-M **Claire Lamarche**
TV-5 **Envoyé spécial**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point**
21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h45 TV-5 **Montagne**
22h50 CBWFT **Marilyn**
22h55 Télé-M **Mongrain de sel**
23h15 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h20 CBWFT **Cinéma: La gifle**
23h45 TV-5 **Faut pas rêver**
0h45 TV-5 **Envoyé spécial**
2h15 TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 14 mai

5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
7h00 CBWFT **SRC bonjour**
8h00 Télé-M **À votre Santé**
8h30 Télé-M **Santa Barbara**
9h00 CBWFT **Les anges du matin**
9h30 Télé-M **Aimer**
9h50 CBWFT **Oratorium**
10h00 CBWFT **Pacha et les chats**
Télé-M **Bon appétit**
10h15 CBWFT **Grisu le petit dragon**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
10h30 CBWFT **Gabby et les petits malins**
Télé-M **La vie à Montréal**
TV-5 **Défendez-vous**
10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Découverte**
11h00 CBWFT **Comme on est**
Télé-M **Le TVA, édition midi**
11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**
11h45 CBWFT **La cuisine au quotidien**
TV-5 **Vision 5**
12h00 CBWFT **L'édition magazine**
TV-5 **À vos amours**
12h30 CBWFT **Les démons du midi**
Télé-M **Cinéma d'après-midi: Compte sur moi**
13h00 TV-5 **Envoyé spécial**
13h30 CBWFT **Cinéma: Profession: Journaliste**
14h30 Télé-M **Des mots pour le dire**
TV-5 **Le cercle de minuit**
15h00 Télé-M **Top modèles**
15h30 CBWFT **La bande à Picsou**
Télé-M **Claire Lamarche**
15h55 CBWFT **Kim et Clip**
16h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
16h20 CBWFT **Les débrouillards**
16h30 Télé-M **Jeopardy**
TV-5 **La cuisine des mousquetaires**
16h45 CBWFT **0340**
TV-5 **Défendez-vous**
17h00 CBWFT **Watatatow**
Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
TV-5 **Oxygène**
17h30 CBWFT **Manitoba ce soir - Édition spéciale**
Télé-M **Rira bien...**
TV-5 **Des chiffres et des lettres**
18h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Docteur Doogie**
TV-5 **Journal télévisé de TF1**
18h30 CBWFT **La soirée du hockey Molson à Radio-Canada**
Télé-M **Perfecto**
18h35 TV-5 **Vision 5**
19h00 Télé-M **9-1-1...**
TV-5 **Au nom de la loi**
19h30 Télé-M **L'heure juste**
20h00 Télé-M **Les héritiers du rêve**
TV-5 **Bouillon de culture**
21h00 CBWFT **Le téléjournal**
Télé-M **Ad lib**
21h25 CBWFT **Le point médias**
21h30 TV-5 **Le cercle de minuit**
22h00 CBWFT **Manitoba ce soir**
Télé-M **Le TVA, édition réseau & TVA sports**
22h35 CBWFT **Les nouvelles du sport**
22h50 CBWFT **Paul Buissonneau par Paul Buissonneau**
23h00 Télé-M **Mongrain de sel**
TV-5 **Journal télévisé de FR3**
23h20 CBWFT **Cinéma: Coup de foudre**
23h30 TV-5 **Au nom de la loi**
0h30 TV-5 **Bouillon de culture**
2h00 TV-5 **Radio France internationale**

SAINT-CLAUDE

Hausse du budget et des taxes

Le budget adopté par le conseil du Village de Saint-Claude augmente de 10 000 $ en 1993-1994, passant à 481 000 $. Pour les propriétaires résidentiels, cette augmentation se traduit par une hausse moyenne des taxes municipales de 30 $.

Le gouvernement provincial ayant diminué le pourcentage taxable de la valeur des résidences, qui passe de 47 à 45 %, «le Village a dû augmenter les taxes pour aller chercher le même montant d'argent, sans compter la hausse budgétaire comme telle», explique la secrétaire-trésorière Simone Dupasquier.

Le budget de dépenses de Saint-Claude connaît des augmentations majeures dans deux secteurs. Celui de la décharge municipale passe de 1 500 $ à 14 000 $ tandis que les services de la GRC coûteront 9 000 $ au lieu des 3 000 $ dépensés en 1992.

Jusqu'ici, les résidants de Saint-Claude se chargeaient eux-mêmes du transport de leurs déchets à la décharge du village. Cette décharge ne répondant plus aux normes du ministère de l'Environnement, Saint-Claude s'est allié à la Municipalite rurale de Grey pour trouver un endroit plus convenable, ce qu'on prévoit faire cette année.

Le 5 juillet cependant, la décharge de Saint-Claude fermera définitivement et les déchets devront être acheminés à la décharge utilisé par Grey, située entre Haywood et Elm Creek.

Le conseil de Saint-Claude ne sait pas encore s'il y aura lieu d'acheter un camion, ou de louer les services d'une entreprise.

Enfin, le conseil prévoit paver cet été la dernière partie de la rue Saint-Claude, une dépense évaluée à 50 000 $. «C'est la dernière rue à paver pour le moment», précise Simone Dupasquier.

S. L.

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

La table ronde ouvre le 5 mai

Le nouvel exécutif de la Chambre de commerce, sous la présidence de Norman Dupas, a convoqué les marchands, organismes et individus intéressés à la promotion du village, à une table ronde économique le 5 mai à 19 h 30, au Centre culturel.

«Essentiellement, c'est une table ronde, explique le jeune entrepreneur, on a pris le nom de la chambre de commerce parce que c'est un nom connu.»

L'événement est également parrainé par le Bureau de développement économique provincial, dans le but d'aider les résidants à préciser leur vision économique à long terme.

Outre Norman Dupas, l'exécutif de la Chambre est composé de Florence Chaput, Paul De Moissac, André Lafrenière et Daniel Grégoire.

J.-P. D.

Ciné-télé du 8 au 14 mai 1993

Samedi 8 mai

19h00 Télé-M **Les griffes du cauchemar**
Am. 1987. Drame fantastique de C. Russell. Un docteur s'évertue à trouver une raison aux cauchemars terrifiants qui poussent des adolescents au suicide.

22h10 CBWFT **Voyageur malgré lui**
É.-U. 1988. Comédie dramatique de L. Kasdan. Un auteur de guides de voyages en instance de divorce, est poursuivi par une jeune dresseuse de chiens à l'allure délurée.

22h42 Télé-M **À bride abattue**
Hong. 1983. Drame de guerre de P. Gabor. Son avion ayant été abattu au-dessus de la Hongrie par les Allemands, un aviateur américain est secouru par des éleveurs de chevaux.

Dimanche 9 mai

23h25 CBWFT **Les bas-fonds**
Fr. 1936. Drame de J. Renoir. Un baron, ruiné après une partie de poker, se lie d'amitié avec un voleur malchanceux.

Lundi 10 mai

0h00 CBWFT **Les témoins silencieux**
É.-U. 1985. Drame psychologique de M. Miller. Une jeune femme, témoin d'un viol commis par son beau-frère et deux copains, est obligée de choisir entre la paix familiale et conjugale et sa conscience.

Mardi 11 mai

23h20 CBWFT **Les diamants de l'oubli**
É.-U. 1980. Suspense de W. E. Grauman. Un milliardaire commande à un écrivain réputé une série d'articles sur le naufrage d'un transatlantique coulé par les Allemands en 1939.

Mercredi 12 mai

18h30 Télé-M **Le projet Manhattan**
Am. 1986. Comédie dramatique de M. Brickman. De nombreuses forces sont aux trousses d'un adolescent qui a dérobé du plutonium pour dénoncer la présence d'un centre de recherches nucléaires dans sa banlieue.

23h20 CBWFT **Eleni**
Brit. 1985. Drame de P. Yates. Un journaliste américain, d'origine grecque, retourne dans son pays natal afin de retrouver les «libérateurs» communistes qui ont jugé et exécuté sa mère durant la guerre civile de 1947.

Jeudi 13 mai

23h20 CBWFT **La gifle**
Fr. 1974. Comédie de C. Pinoteau. Un professeur de géographie, séparé de sa femme, a des problèmes avec sa fille.

Vendredi 14 mai

23h20 CBWFT **Coup de foudre**
Fr. 1983. Drame de D. Kurys. Dans une petite ville de province, deux jeunes femmes font connaissance et éprouvent une grande sympathie l'une pour l'autre.

Mots Croisés

GRILLE N° 14

par Philippe Le Quéré

	1	2	3	4	5	6	7	8
A								
B				■				
C			■			■		
D		■					■	
E			■			■		
F					■			
G								

Horizontalement:

A. Sportif ou oratoire.
B. Sifflé – Complimenta le chef ou fut impoli.
C. Air France – Corps diplomatique – En herbe.
D. Inhabituel.
E. Stère – Points cardinaux – Adverbe.
F. Présentement – Volonté.
G. Petite herse.

Verticalement:

1. Composition musicale.
2. Cri de soulagement – À la poste.
3. Au monde – En rêve.
4. Brisé.
5. Rang.
6. En duo – Germanium.
7. En route – Pas cuit.
8. Horloge d'autrefois.

Réponses grille n° 13

	1	2	3	4	5	6	7	8
A	a	r	t	i	s	a	n	t
B	c	o	u	■	a	m	e	r
C	i	i	■	e	n	■	e	u
D	d	■	a	n	t	e	■	f
E	i	n	■	t	e	■	i	f
F	t	o	u	r	■	e	r	e
G	e	n	t	e	n	t	e	s

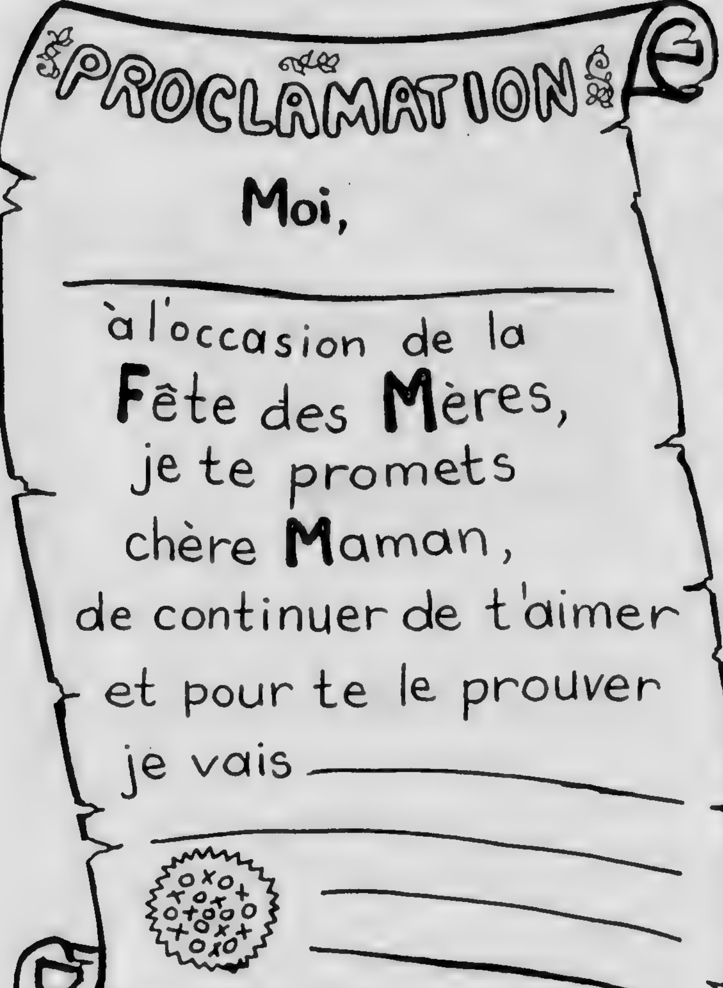


Quand je pense à ma maman, c'est comme chaud en dedans de moi. Je sais qu'elle m'aime en tout temps. Quand je suis sage et quand je suis tannant!

Dimanche c'est sa journée spéciale et à mon tour je veux lui dire «Je t'aime Maman et je te remercie pour tout».

Bicolo

– Maman, je t' offre ces fleurs!



Le plus beau cadeau que tu pourrais faire à ta maman c'est de l'aimer.

Tu peux lui montrer que tu l'aimes en lui promettant de faire quelque chose que tu sais qui lui fera plaisir: être poli, laver la vaisselle sans qu'elle te le demande, ranger ton manteau en arrivant de l'école. Écris sur la proclamation ce que tu veux faire et donne-la à ta maman pour la Fête des Mères!

C'est un beau cadeau qui ne coûte pas cher.

Un cadeau pour maman

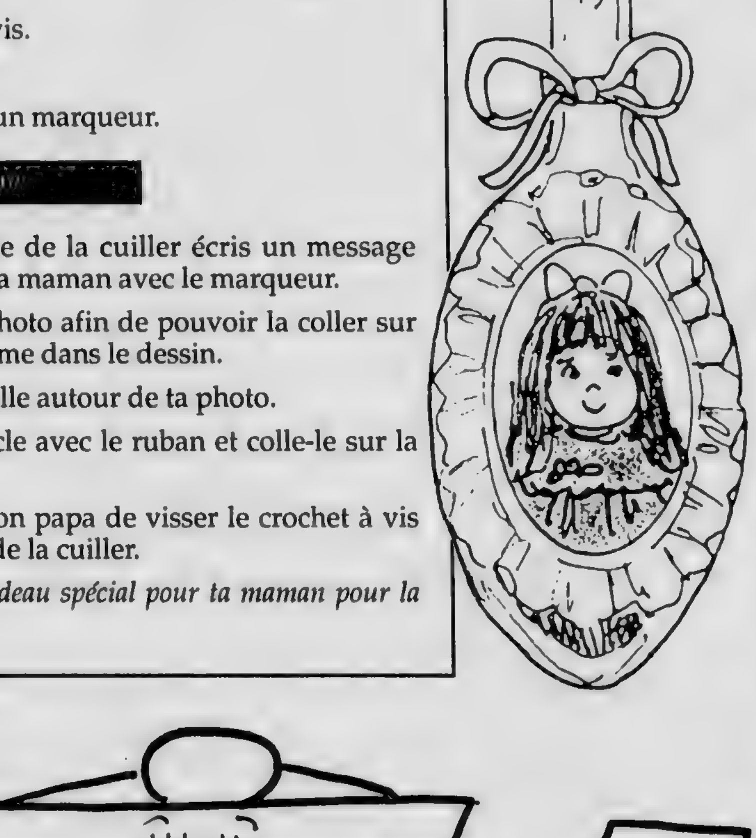
Ce dont tu as besoin:

- Une cuiller en bois.
- Des ciseaux.
- Du ruban.
- Un crochet à vis.
- Ta photo.
- De la colle et un marqueur.

Ce que tu dois faire:

1. Sur le manche de la cuiller écris un message spécial pour ta maman avec le marqueur.
2. Découpe ta photo afin de pouvoir la coller sur la cuiller comme dans le dessin.
3. Colle la dentelle autour de ta photo.
4. Fais une boucle avec le ruban et colle-le sur la cuiller.
5. Demande à ton papa de visser le crochet à vis dans le haut de la cuiller.

Voilà tu as un cadeau spécial pour ta maman pour la Fête des Mères!



Voici les gagnants de mon concours!

1.	Monique Deschambault	10893	Saint-Lazare
2.	Justin Huberdeau	11167	Saint-Lazare
3.	Michael Moquin	10949	Winnipeg
4.	Joëlle Marcoux	10946	Winnipeg
5.	André Bilodeau	11178	Winnipeg
6.	Valérie Laramée	11111	Winnipeg
7.	Lincoln Stevens	11057	Sainte-Agathe
8.	Diane Kim	11052	Sainte-Agathe
9.	Patrick Leclerc	11183	Sainte-Anne
10.	Ginette Laurin	10449	Sainte-Anne
11.	Stéphanie Vandel	10881	Winnipeg
12.	Stéfan Bouchard	10855	Laurier
13.	Chantal Fisette	11181	Winnipeg
14.	Josée Dupuis	11026	Lorette
15.	Natalie Berard	10464	Winnipeg

En te servant d'une feuille de papier de construction, découpe deux patrons de la théière et agraffe-les ensemble. Décore la théière comme tu veux et écris un message pour ta maman dessus. Si tu veux tu peux te servir de celui-ci:

Voici maman, pour la Fête des Mères, ma carte en forme de théière. Si parfois je te fais choquer, relaxe et prend une tasse de thé!

Ouvre la carte et agraffe 2 sacs de thé à l'intérieur, sur la deuxième page.

Maman!

Reconnais-tu ces mères célèbres?

A

B

C

Ajoute de la couleur à ce dessin de la maman qui vivait dans un soulier et qui avait beaucoup d'enfants.

Membre Gagnant de la Semaine

Gisèle Vermette 9845 Winnipeg 12 ans

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
recevoir une carte de membre...
et avoir la chance de gagner
un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
ROA OYO

Bicolo

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: __________ **Âge:** ______







fédération provinciale des comités de parents inc.

est à la recherche d'une personne pour remplir le poste de

secrétaire administrative

Responsabilités:

- Assurer les tâches de secrétariat pour le directeur général.
- Rédaction des procès-verbaux.
- Préparation des salaires.
- Préparation des documents comptables.
- Entrée des données comptables (au système ACCPAC).
- Assurer l'administration générale du bureau.

Qualités recherchées:

- Excellente connaissance des langues française et anglaise parlées et écrites, y compris la facilité de rédaction.
- Expérience du système de traitement de texte WordPerfect.
- Sens de l'organisation et esprit d'équipe; belle personnalité.
- Facilité de communication avec le public.
- Connaissance de la comptabilité ou expérience en tenue de livres.

Rémunération: Le salaire sera fixé selon l'expérience et les connaissances de la personne.

Entrée en fonctions: dès que possible.

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae avec la mention «Personnel et confidentiel» avant le 21 mai 1993 à:

Gérard Lécuyer
Directeur général
La Fédération provinciale des comités de parents
169, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T3



fédération provinciale des comités de parents inc.

est à la recherche d'une personne pour le poste

d'adjoint au directeur général

La personne recherchée devra travailler étroitement avec le directeur et pourrait éventuellement assumer le poste de directeur général.

La personne recherchée devra:

- posséder d'excellentes aptitudes en communication orale et écrite dans les deux langues officielles;
- avoir une bonne connaissance du milieu de l'éducation et en particulier de l'éducation en français;
- posséder des qualités en relations publiques;
- faire preuve d'initiative personnelle;
- être disponible pour travailler selon un horaire flexible;
- devra posséder de l'expérience en gestion.

En plus, une expérience dans l'utilisation des systèmes informatisés, de la planification, et en communication seront des atouts importants.

Date d'entrée en fonction: le 3 août 1993.

Salaire: à négocier selon l'expérience et les qualifications.

Les personnes intéressées devront envoyer leur curriculum vitae, sous pli confidentiel, **avant le 21 mai 1993** à l'intention de:

Gilbert Savard
Président
FPCP
169, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T3

La chronique religieuse †

Les vocations: l'affaire de tout le monde

Il n'est pas nécessaire d'avoir un sens aigu de l'observation pour constater la situation actuelle des vocations consacrées, prêtres, religieux/ses, diacres ou membres des instituts séculiers. Il y a peu de jeunes qui entrent au Grand Séminaire, qui entrent dans une communauté religieuse, qui demandent de devenir diacres ou qui acceptent de faire partie d'un institut séculier.

De plus, la moyenne d'âge des personnes qui ont consacré leur vie au Seigneur ne cesse d'augmenter. Il est possible de constater que de plus en plus de paroisses n'ont pas de prêtre résident. Bien des oeuvres qui étaient habituellement la responsabilité des religieux/ses ont cessé de fonctionner. Certaines de ces oeuvres sont passées à des mains laïques.

Nous entendons souvent dire que nous avons présentement besoin de prêtres, de religieux/ses, de vocation consacrées. C'est une chose que de vouloir des vocations; mais il faut plus que le vouloir.



Marcel Carrière
prêtre

C'est maintenant le temps d'agir pour aider certaines personnes à répondre à l'appel du Seigneur. Le dimanche 2 mai était la Journée mondiale de prière pour les vocations. C'était une journée, où de façon plus intense, nous avons demandé au Seigneur Jésus, le Bon Berger, d'envoyer des ouvriers pour sa moisson. Nous avons prié pour que des personnes puissent être des pasteurs à l'exemple du Vrai Pasteur. Une prière commune s'est élevée vers Dieu.

La prière est une partie importante de la pastorale des vocations, mais nous avons besoin de plus que cela. Il est important que tous les membres d'une communauté chrétienne se sentent responsables des vocations et que l'ensemble de cette communauté devienne appelante. À nous de trouver des moyens de proposer la vocation consacrée comme une option possible. Il en revient aux parents d'en parler à leurs enfants. Les grands-parents peuvent semer l'idée dans le coeur de leurs petits-enfants.

Si nous croyons qu'un jeune homme ou une jeune femme a un appel de vocation consacrée, osons lui dire. Il y a une gêne mal placée face à ce type d'interpellation. Plusieurs diront qu'ils ne veulent pas forcer leur enfant à faire un tel choix. D'autres diront que proposer ce projet de vie à un.e jeune serait de s'ingérer dans sa vie privée. Si personne ne sème dans leur coeur la possibilité d'une vocation, comment des jeunes vont-ils pouvoir choisir cette option? Il y a probablement des célibataires de 30, 35, 45 ans qui réagiraient favorablement à un appel du genre.

Du respect et de la discrétion sont nécessaires auprès d'un enfant, d'un adolescent ou d'un adulte. Mais Dieu veut se servir de nous pour appeler des pasteurs pour son peuple.

Aujourd'hui, comment un homme ou une femme pourrait-ils s'engager dans une vocation consacrée? Comment prendre une telle décision dans un monde comme le nôtre, dans une Église comme la notre? À ce sujet, nous pourrions commencer à énumérer les points faibles dans l'institution d'Église que nous formons. Il serait facile de trouver tous les points négatifs et trouver bien des raisons pour lesquelles des personnes refuseraient de s'engager. Les explications seraient faciles à défendre et les arguments seraient nombreux.

Mais à travers les imperfections des personnes qui sont les membres de l'Église, il y a le Seigneur Jésus qui est là et qui agit. Lui, le Bon Berger, le Vrai Pasteur continue à prendre soin de ses brebis. Depuis 2 000 ans, il appelle des gens à le suivre pour faire connaître la Bonne Nouvelle du salut par le biais de la vie consacrée.

Nous voulons des prêtres pour nos paroisses: nous avons à réaliser qu'ils viendront de nos paroisses. Nous voulons des personnes consacrées qui seront pour nous des témoins de l'amour et de la tendresse de Dieu; c'est à nous de travailler à dénicher, trouver, interpeller, appeler et appuyer les personnes qui veulent suivre Jésus le Ressuscité.

C'est Dieu qui place dans le coeur de ses enfants l'appel d'une vocation consacrée. Mais il a décidé d'avoir besoin de nous pour aider ses enfants à répondre à son appel. Lorsque nous acceptons d'être des appelants, à nous d'utiliser beaucoup de délicatesse, mais ne manquons pas d'audace. Si nous ne pouvons pas arriver à le faire nous-même, il est possible d'en parler à quelqu'un qui pourrait nous aider.

À nous de prier le Seigneur d'envoyer des ouvriers pour sa moisson. À nous d'aider nos frères et soeurs d'entendre l'appel de Dieu.

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!

Divers

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. R.G.D.
985-

PARC WINDSOR: Garde d'enfants à domicile. Mère/enseignante. 254–5312.
981-

Recherche

COUPLE dans la 50e, résidants de C.-B., désire louer garçonnière meublée dans un quartier de la ville du 1er juillet au 15 août. Considération d'échange de logis si réciproquement compatible. Townhouse à 45 km E. de Vancouver. Composez le 1–604–467–0757 en soirée, h. C.-B.
979-

RECHERCHE: un salon mortuaire de Winnipeg recherche chauffeur bilingue/préposé funéraire. Faites parvenir votre curriculum à boîte 2, La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.
980-

FEMME DE MÉNAGE: désire travailler de préférence, pour personne âgée. Région Saint-Boniface et Norwood. 237–1261.
984-

ES-TU UN HOMME d'environ 30 ans, doux, sensible et honnête? Aimes-tu les films, les marches, le camping, et simplement jacasser? Recherches-tu une femme pour partager ces choses? Écris-moi au C.P. #47044, Marion Postal Outlet, R2H 3G9.
989-

À vendre

VENTE PRIVÉE: 78 900 $. St-Boniface - Norwood - 61, av. Braemar. Grand lot de 42' x 120'. Maison de deux chambres à coucher. Plancher de bois franc. Nouvelle toiture, fournaise, citerne à eau chaude, clôture et fenêtres. Nouveaux tapis et linoléum. Intérieur récemment peinturé et tapissé. Bien située pour autobus, écoles, églises, parcs, etc. Pour plus d'information composez le 233–1701, pas d'agent.
966-

À VENDRE: à Notre-Dame-de-Lourdes. Ancienne maison de Pierre Delaquis (sr.) Emplacement idéal. Des offres s.v.p. Composez le 248–2165.
968-

VENTE PRIVÉE: St-Pierre, bungalow de 1 056 pi², garage attenant, 3 chambres à coucher, foyer, sous-sol fini avec une chambre à coucher, lot 85 x 148. On demande 71 000 $. Composez le 1–433–7276.
971-

À VENDRE: Bungalow, rue Dollard, garage double, clôture, en bon état. Possession le 1er juillet. Composez le 233–3583.
975-

À VENDRE: maison à Petersfield, 30 min. nord périmètre. Très belle vue de Netley Creek. Endroit tranquille. Jolie maison, à p.p. 1 050 pi². 2 chambres à coucher, une avec porte patio. Sortie sur grand balcon. Plomberie et fixtures neufs, des nouvelles fenêtres. Poêle «Biggar». Chauffage électrique. 200 amp. lot 67' x 185'. Beaux arbres. Bonne eau - "holding tank". Prix pour vente rapide. 59 900 $. Poss. immédiate. Pas d'agent. S.v.p. composez le 1–738–2268.
977-

À VENDRE: asperges, cueillies tous les jours. St-Norbert (261–7170) le jour et Sainte-Agathe (882–2476) en soirée et la fin de semaine.
983-

JARDINS ST-LÉON: livraison de terre à la maison. Terre à deux mélanges. 1 verge: 32 $, 2 verges: 43 $, 3 verges: 53 $,4 verges: 62 $. Composez le 237–7216.
986-

À louer

À LOUER: appartement d'une chambre à coucher, av. de la Cathédrale, services inclus. Libre le 1er juin. 360 $/mois. Composez le 233–6091.
932-

À LOUER: chalet sur Netley Creek à Petersfield. 3 ch. à coucher, grenier, 2 ch. de bain, laveuse, sécheuse, lave-vaisselle, galerie fermée, sur plage en sable. Disponible pour l'été, minimum 2 semaines. Composez le 233–6283.
960-

À LOUER: à St-Boniface, rez-de-chaussée et sous-sol. 237–5412.
973-

À LOUER: rue Aulneau et Despins, 2 app. d'une ch. à coucher. 315 $ et 385 $. Tous les services inclus. À deux pas du Collège et de l'autobus. Rue Des Meurons, app. de 3 ch. à coucher. 2 étages, spacieux. Plancher de bois franc. Nouveau linoléum. 595 $ inclut stationnement pour 2 voitures. Tous disponibles le 1er mai. Composez le 233–7652 ou le 233–2520.
976-

À LOUER: grand appartement, rue Ritchot, près du Collège, pour dames ou demoiselles. Libre le 1er juin. Services et stationnement inclus. Une personne 425 $/mois. Deux personnes 500 $/mois. Composez le 233–0651.
978-

À SOUS-LOUER: app. de 2 ch. à coucher – Osborne Village – Belle vue sur la rivière. Composez le 452–2030.
982-

À LOUER: nouveau chalet, à Saint-Laurent, face à l'ouest devant une très belle plage, balcon avec moustiquaires, 3 chambres à coucher avec lits doubles. Toutes les commodités modernes: chauffage à l'électricité, sécheuse, laveuse, télévision, etc. Disponible pendant les mois d'été. Composez le 233–5212.
987-

À SOUS-LOUER: app. d'une chambre à coucher au Eiffel Towers A. Composez le 233–7601.
988-

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Un jeûne qui rapporte 845 $

Un jeûne de 24 heures, auquel 48 étudiants de l'école Pointe-des-Chênes, le directeur Louis Druwé, quatre professeurs et une secrétaire ont participé, a permis de recueillir 845 $ pour l'organisme Développement et Paix.

L'activité, qui a duré de midi le 7 avril à midi le lendemain, avait comme but de réfléchir sur la paix ou le manque de paix ainsi que d'avoir un aperçu de ce que c'est d'avoir faim. Les jeunes devaient se trouver des commanditaires.

Tous les paroissiens ont été invités à jeûner avec les jeunes au pain et à l'eau. De 15 h 30 à 21 h 30, un rassemblement a été organisé avec quelques Chevaliers de Colomb dans leur salle. La première journée s'est terminée à l'église avec une rencontre animée par le père Gingras.

À l'issue de l'activité, les jeunes ont profité d'un bon dîner en compagnie de leur professeur de religion, Diane Connelly, l'organisatrice du projet.

QUIZ

Avez-vous vu mes lunettes?



QUESTIONS

1. Qu'est-ce que la vue longue?

2. Que sont les besicles?

3. À qui attribue-t-on la découverte des verres à double foyer?

4. Quel est le plus ancien portrait connu représentant un homme à lunettes?

5. Qu'ont en commun les mots otchki, yen jin, eynak, megane et oculos?

6. Pourquoi le terme lunettes a-t-il concurrencé celui de besicles?

7. Qui a écrit: Je «fais fabriquer un objet de cristal semblable à une prunelle»?

RÉPONSES

1. C'est la presbytie, telle qu'on la nommait au XIIIe siècle, quand on a détecté cette anomalie de la vision, la première d'ailleurs qu'on ait découverte. Trois autres siècles furent nécessaires pour identifier et savoir corriger la myopie. Myopie vient d'un mot grec qui signifie «cligner des yeux».

2. Non, ce n'est pas une déformation du mot bicycle, ou bicyclette! Les besicles, apparus vers 1280-1285, sont les ancêtres de nos lunettes. Ce sont des lunettes sans branches. Il faut attendre le XVIIIe siècle pour voir apparaître les branches aux besicles, jusqu'alors coincées sur le nez ou tenues aux oreilles par des élastiques.

3. À Benjamin Franklin. Il aurait imaginé réunir deux demi-verres sur une seule monture parce qu'il estimait que changer de lunettes constamment, selon qu'il regardait de près ou de loin, était une perte de temps!

4. C'est celui du cardinal Ugone da Provenza, oeuvre de Tommaso da Modena datant de 1352.

5. Ce sont les mots russes, chinois, persan, japonais et portugais pour dire lunettes. En allemand, on dit brille, tandis qu'en italien ce sont des occhiali, littéralement «grands yeux»!

6. Les verres étant à l'origine des lunettes, le terme français considère leur forme ronde comme des pleines lunes.

7. Léonard de Vinci, dans ses Carnets. Il faut remonter à Vinci pour trouver les premières traces de verres de contact, qui ont vu le jour en 1888. Cependant, c'est en 1963, avec l'invention des lentilles souples (grâce à un chercheur tchécoslovaque), que le verre de contact a pris son essor.

Sylviane LANTHIER

RECETTES

De la crème glacée pour ceux qui comptent les calories



Crème glacée... froide, moelleuse, crémeuse et délicieusement rafraîchissante... mais ... tellement engraissante!

À l'époque des «minces et sveltes», qui peut se permettre de céder régulièrement à cette gâterie somptueuse. Une petite boule de crème glacée (1/2 tasse) contient au moins 141 à 184 calories.

Que pensez-vous de 53 à 60 calories par portion de crème glacée? En passant quelques minutes dans votre cuisine, vous pouvez combiner des articles d'épicerie ordinaire – employés habituellement dans d'autres recettes – pour faire de la crème glacée vraiment basse en calories et tellement délicieuse, et ce, dans toutes les saveurs imaginables.

Cette énorme réduction en calories est réalisée simplement par une méthode de préparation unique et en employant l'édulcorant hypocalorique. On n'a tout simplement pas besoin de sucre.

La gélatine sans saveur réduit la grosseur des cristaux de glace, éliminant ainsi la nécessité d'une sorbetière coûteuse. Vous n'avez besoin que du congélateur pour faire une crème glacée à texture lisse, crémeuse et tout à fait délicieuse.

Ces recettes vous aideront à démarrer; puis, laissez aller votre imagination et créez vos propres «fantaisies sucrées». Rappelez-vous cependant de conserver vos créations dans des contenants hermétiques. Pour obtenir une belle texture, ne tassez pas la crème glacée dans le contenant. Laissez prendre quelques heures ou toute une nuit pour laisser aux saveurs le temps de «mûrir».

Crème glacée à la vanille hypocalorique de base

1 sachet de gélatine sans saveur
1/4 de tasse d'eau
1 tasse de lait écrémé chaud
2 tasses de lait écrémé froid
6 sachets d'édulcorant hypocalorique
2 c. à table de vanille
2 sachets de préparation pour garniture à desserts hypocalorique

Saupoudrer la gélatine au-dessus de l'eau chaude; laisser reposer 1 minute. Ajouter le lait chaud; remuer jusqu'à ce que la gélatine soit complètement dissoute. Incorporer le lait froid, l'édulcorant et la vanille. Mettre au frais, en remuant de temps à autre, jusqu'à ce que le mélange ait la consistance de blanc d'oeuf. Préparer la garniture à dessert selon les directives sur l'emballage en employant du lait écrémé; incorporer dans le mélange de gélatine. Verser dans un moule carré de 8 pouces; couvrir et congeler jusqu'à ce que la crème glacée soit ferme, en remuant 2 ou 3 fois. Mettre au réfrigérateur 1 heure avant de servir.

Donne 6 tasses.

Crème glacée hypocalorique aux fruits frais

1 recette de crème glacée à la vanille hypocalorique de base
1 1/2 tasse de fraises, de framboises, de pêches OU de bananes non sucrées, écrasées

Préparer la crème glacée à la vanille tel qu'indiqué, en incorporant délicatement les fruits écrasés dans le mélange de gélatine refroidie. Incorporer délicatement le mélange fruit-gélatine dans la garniture à dessert fouettée. Congeler. Mettre au réfrigérateur 1 heure avant de servir.

Donne environ 7 tasses.

Dépendant du fruit utilisé, le nombre de calories dans une portion de 1/2 tasse de crème glacée hypocalorique aux fruits frais est de: 83 pour les fraises; 92 pour les framboises; 89 pour les pêches; 123 pour les bananes.



À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: **231-1333**
Fax: **237-0998**

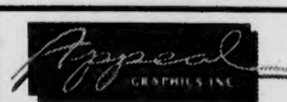
DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
* Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec
202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY c.r.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de


Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.



• CONCEPTION GRAPHIQUE
• TYPOGRAPHIE
• MISE EN PAGE
• IMPRIMERIE
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

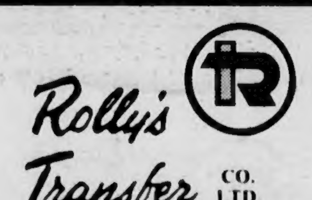
MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL

Secrétariat traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT


256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
Ligne Directe (204) 988-0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Téléphone (204) 949-1312
Fax (204) 957-0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage
360, rue Main
Winnipeg (Man.)
R3C 4G1
Téléphone: **957-0050**
Télécopieur: **957-0840**
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir & Dr Nathalie Cassis
Optométriste
• Examen de la vue
• Lunettes ajustées
• Verres de contact
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409-428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

P.A. PLUMBING ENTREPRENEUR
Nouvelles installations
Modifications et réparations
Évaluations gratuites
Alain Pegis
237-3799
Pagette: 931-6104

BRUNET Monuments
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

LE CLUB LA VÉRENDRYE

614, rue Des Meurons
Saint-Boniface 233-8997
Ça swingne avec Ray St-Germain 6, 7 et 8 mai

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux

Associés	André G. Couture, c.a.
	Raymond A. Cadieux, c.a.
	Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil	Gabriel J. Forest, f.c.a.
Adjoint principal	Donald H. Smith, c.a.

Coopers & Lybrand
comptables agréés consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

C&L
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

UNE VISION SUR LE MONDE...

BDO GUENETTE CHAPUT travaille avec vous depuis 1960 afin que vous puissiez réaliser votre plein potentiel au sein de votre entreprise et de votre communauté. Notre vision sur le monde garantit une qualité dans nos services permettant de mieux préparer, avec vous, l'avenir avec confiance.

- comptabilité, vérification;
- fiscalité, TPS, impôts;
- informatique;
- évaluation d'entreprises;
- finance, rentabilité;
- insolvabilité;
- plans d'affaires;
- analyse du rendement;
- marketing;
- services à la clientèle;
- planification stratégique;
- étude de faisabilité;

BDO DUNWOODY WARD MALLETTE
COMPTABLES AGRÉÉS & CONSEILLERS EN GESTION

BDO Dunwoody Ward Mallette;
- est la 7e firme d'importance au Canada;
- possède plus de 120 bureaux à travers le Canada;
- est présente dans plus de 62 pays dans le monde entier.

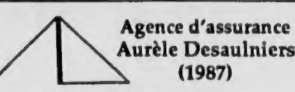
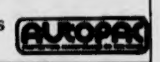
WINNIPEG: (204) 233-8593 FAX: (204) 237-0134

BRANDON	KENORA	FORT FRANCES	DRYDEN	THUNDER BAY
(204) 727-0431	(807) 468-5531	(807) 274-9848	(807) 223-5321	(807) 623-4444

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Claude Forest
Jacques Forest
160, rue Marion 237-8434


Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers


Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels de musique enregistrée
KARAOKE animé pour votre party, club ou soirée sociale
Jeux de lumières
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1065, Autumnwood
AUTOPAC - Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

FINANCES


196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
• déclaration de revenu informatisée
• tenue de livre


MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474-2070

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Funérailles, «sociales», «showers»
Pierrette Ménard 878-2472